

JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce numéro comporte deux séances. La cinquième séance est encartée entre les pages 96 et 97.

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

8^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

(4^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du mercredi 9 avril 1986

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

1. **Politique générale.** - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 87).

M. Jacques Chirac, Premier ministre.

MM. Lionel Jospin,
Valéry Giscard d'Estaing,
Jean-Marie Le Pen.

Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.

2. **Décisions du conseil constitutionnel sur des requêtes en contestation d'opérations électorales** (p. 107).
3. **Ordre du jour** (p. 107).

COMPTE RENDU INTEGRAL

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

POLITIQUE GÉNÉRALE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, ainsi que le débat et le vote sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Jacques Chirac, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, la France vit, aujourd'hui, un moment d'espérance. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Elle sort d'une campagne électorale longue et disputée qui a donné lieu, comme il est normal et nécessaire en démocratie, à la confrontation des opinions et des projets.

La France a choisi. Elle se tourne maintenant vers ceux qu'elle a chargés de conduire les affaires publiques. Elle attend d'eux qu'ils engagent sans tarder une vigoureuse action de renouveau, car elle se sent et se sait affaiblie. Nos concitoyens ont clairement conscience que, dans la course sans repos où le progrès entraîne les grandes nations, notre pays a cédé du terrain.

Ses forces économiques, en premier lieu, ont décliné.

Certes l'inflation, chez nous comme partout, a reculé, sous les effets conjugués du « contre-choc » pétrolier et monétaire et d'une politique de désindexation des salaires qui constitue, à coup sûr, un acquis positif.

Pourtant, notre économie n'a pas réussi le rétablissement qu'ont déjà opéré plusieurs de nos grands concurrents. Les comptes provisoires de l'année 1985 sont particulièrement décevants : l'an dernier, la croissance de notre production s'est ralenti par rapport à 1984 et n'a atteint que 1,3 p. 100 ; notre commerce extérieur est resté déficitaire de 24 milliards de francs malgré la réduction de la facture énergétique ; le taux d'épargne nationale a connu une nouvelle et grave baisse en tombant de 13,4 à 12 p. 100.

Au fil des ans, notre industrie ne s'est pas réellement modernisée, faute d'investissements. Des pans entiers, tels la sidérurgie, les charbonnages ou la construction navale sont sinistrés. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*) Notre agriculture traverse une grave crise qui se manifeste, en particulier, par la baisse du revenu de nos paysans. La contrainte extérieure qui nous prend en tenailles n'a pas été vraiment desserrée, si bien que nous devons nous garder de toute relance impetive de la consommation qui provoquerait une augmentation excessive des importations. (*Très bien ! sur plusieurs bancs des groupes R.P.R. et U.D.F.*)

La conséquence la plus préoccupante de cette évolution, c'est, hélas ! le chômage. Je n'entrerai pas ici dans une polémique stérile sur les chiffres. Ce qui est sûr, c'est que l'économie française perd massivement des emplois : 170 000

en 1984, près de 100 000 en 1985. En outre, le chômage présente en France des caractéristiques particulièrement inquiétantes : il est, d'abord, en moyenne, plus long qu'ailleurs ; il frappe surtout plus d'un jeune Français sur quatre, ce qui est un triste record européen.

L'impossibilité de trouver du travail est, à tout âge, un drame personnel et familial. Mais lorsqu'une société aussi développée que la nôtre n'est plus capable d'assurer à tant de jeunes un véritable statut d'adulte, alors le risque est grand de voir ébranler les bases mêmes de la cohésion nationale.

Et je ne peux achever ce rapide tour d'horizon de la situation économique sans évoquer la détérioration des finances publiques. Afin d'y voir clair en ce domaine, et conformément à ce que nous avons annoncé, une personnalité indépendante et incontestée a été chargée de dresser un bilan précis des comptes publics. M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France (*Rires sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) à qui le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a confié cette mission, doit nous remettre son rapport dans les prochains jours. Nous pourrions ainsi donner au Parlement et à l'opinion publique les chiffres exacts de la dette interne et externe de la France, du déficit budgétaire et des comptes de la sécurité sociale.

Mais les forces matérielles de la France ne sont pas les seules atteintes. Ses forces morales le sont également.

La montée de la délinquance et de l'insécurité est en train de dégrader cette qualité de la vie que tant d'étrangers enviaient à notre pays et de créer une véritable angoisse dans le cœur d'un nombre croissant de nos concitoyens. Quant au terrorisme, ses plus récentes manifestations jettent un trouble de nature quasiment existentielle dans toutes les démocraties occidentales ; la nôtre n'est hélas pas épargnée.

Plus profondément encore, la France s'interroge sur son avenir en tant que nation, unie dans l'amour de la même culture et dans la volonté de vivre ensemble. D'un côté, l'accroissement ininterrompu de la population étrangère sur son sol, malgré l'arrêt officiel mais non contrôlé de l'immigration ; de l'autre côté, l'hiver démographique qui engourdit notre dynamisme et ne nous permet même plus de renouveler nos générations. Tous ces phénomènes, qui touchent à l'âme collective d'un peuple, contribuent à créer un climat complexe où se mêlent à la fois l'incertitude mais aussi l'attente et l'espérance.

Car les Français ne se résignent pas. Beaumarchais a bien exprimé cette faculté de nos compatriotes à se ressaisir devant l'obstacle, faculté qui fait sans doute le trait le plus attachant du génie français : « La difficulté de réussir, dit-il, ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre ».

Oui, malgré ses épreuves, la France vit aujourd'hui un grand moment d'espérance.

Les Français attendent, ils espèrent un changement. Notre devoir est de répondre à cet espoir.

Il faut y répondre en excluant - cela va de soi - tout esprit de revanche. (*Murmures sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Nous exigerons certes la loyauté vis-à-vis des décisions prises par le Gouvernement dont le peuple a voulu se doter. Mais nous jugerons chaque responsable à l'aune de sa compétence et de ses qualités professionnelles. Rien ne nous fera dévier de cette ligne, qui n'exclut naturellement ni l'autorité, ni la fermeté des ministres démocratiquement investis du pouvoir de commander l'administration. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Nous répondrons aussi à l'espérance des Français en recherchant de toutes nos forces l'union nationale, seul ferment efficace du renouveau.

La tâche qui est devant nous est immense ; la division entre Français serait un handicap insurmontable.

Notre état d'esprit ne doit être ignoré de personne : nous ne sommes ni les représentants, ni les défenseurs de telle ou telle classe, groupe ou corporation. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) La politique que nous entendons mener n'exprime pas tel ou tel intérêt particulier mais vise l'intérêt général. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) Nous ne parlons pas à telle ou telle fraction du peuple mais au peuple de France tout entier. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Chacun a manifestement intérêt à ce que la machine économique redémarre, à ce que nos entreprises redeviennent créatrices d'emplois, à ce que l'insécurité recule, à ce que la démographie se redresse. Sur ces objectifs, et, j'en suis persuadé, sur les moyens de les atteindre, il existe aujourd'hui une possibilité d'accord national, de mobilisation des énergies, de rassemblement des volontés. Il faut faire taire les querelles. Donnons l'exemple d'un peuple qui se ressaisit et resserre les liens millénaires qui l'unissent !

Nous répondrons enfin à l'espérance des Français en leur assignant un but qui les conduise à se dépasser, en donnant un sens au combat que nous leur proposons de mener.

La politique nouvelle ne saurait être le simple énoncé de mesures techniques à inscrire dans des textes législatifs ou réglementaires. L'attente du renouveau va bien au-delà. Comme l'a écrit Albert Camus, « l'homme est un animal qui veut du sens ». Notre tâche aujourd'hui, ce n'est rien moins que de donner un sens au renouveau. Notre ambition, c'est de trouver ce sens dans une véritable renaissance de l'humanisme.

Depuis des décennies - certains diront même des siècles - la tentation française par excellence a été celle du dirigisme d'Etat. Qu'il s'agisse de l'économie ou de l'éducation, de la culture ou de la recherche, des technologies nouvelles ou de la défense de l'environnement, c'est toujours vers l'Etat que s'est tourné le citoyen pour demander idées et subsides. Peu à peu s'est ainsi construite une société administrée, et même collectivisée, où le pouvoir s'est concentré dans les mains d'experts formés à la gestion des grandes organisations. Ce système de gouvernement qui est, en même temps, un modèle social, n'est pas dénué de qualités : il flatte notre goût national pour l'égalité ; il assure pérennité et stabilité au corps social ; il se concilie parfaitement avec le besoin de sécurité qui s'incarne dans l'Etat-providence.

Mais il présente deux défauts rédhibitoires : il se détruit lui-même, par obésité ; et surtout, il menace d'amoindrir les libertés individuelles.

Les Français ont compris les dangers du dirigisme étatique et n'en veulent plus. Par un de ces paradoxes dont l'Histoire a le secret, c'est précisément au moment où la socialisation semblait triompher que le besoin d'autonomie personnelle, nourri par l'élévation du niveau de culture et d'éducation, s'exprime avec le plus de force. Voilà d'où naissent sans aucun doute les tensions qui travaillent notre société depuis des années : collectivisation accrue de la vie quotidienne ; mais, inversement, recherche d'un nouvel équilibre entre les exigences de la justice pour tous et l'aspiration à plus de liberté pour chacun.

Nous vivons une de ces époques privilégiées où le système de valeurs reverdit en plongeant ses racines dans la tradition culturelle de la nation. Ainsi commencent toujours les renaissances.

Il est grand temps de tourner le dos aux idéologies fermées, aux systèmes construits pour substituer à l'autonomie défaillante de l'individu tel ou tel mode de prise en charge par la collectivité.

Il faut aller vers les valeurs qui nous ouvrent l'avenir, tout en nous rattachant à la longue lignée de l'humanisme occidental. Ces valeurs s'appellent : liberté, création, responsabilité, dignité de la personne humaine.

Et qu'on ne vienne pas affirmer que sur ces bases s'édifierait un monde plus dur ou plus inégal.

Nous avons une vision résolument optimiste de l'homme.

Nous pensons que la collectivisation amoindrit l'esprit de solidarité parce qu'elle exacerbe les réactions et les égoïsmes individuels contre les machines et les organisations qui broient la personne.

Nous pensons au contraire que la liberté développe l'inclination naturelle de chacun d'entre nous à l'altruisme, à la générosité, à la fraternité.

C'est dans une société créatrice d'emplois que la dignité individuelle sera le mieux assurée.

C'est dans une société où chacun pourra être davantage lui-même que la justice entre tous pourra le mieux progresser.

C'est dans une société respectueuse des valeurs et du sens que chacun veut donner à sa vie que l'œuvre commune pourra le mieux s'épanouir.

Voilà, mesdames, messieurs les députés, l'idée qui donne cohérence et vigueur à nos différentes initiatives, l'ambition qui anime notre combat, la signification que nous voulons donner au renouveau.

Fort de la légitimité que lui a conféré le suffrage universel, le Gouvernement s'est immédiatement et dans cet esprit mis au travail.

Un mot d'abord sur la méthode : j'ai toujours été personnellement et mon gouvernement est tout entier attaché à la concertation avec les corps intermédiaires qui représentent les activités économiques, sociales, intellectuelles et culturelles de notre pays. Vous l'avez d'ailleurs constaté : les ministres compétents ont déjà ouvert le dialogue avec les organisations syndicales et professionnelles.

Ce dialogue sera maintenu à toutes les étapes de l'élaboration des décisions gouvernementales.

Mais entendons-nous bien ! La concertation ne saurait être l'alibi de l'inaction ou du renoncement. Nous croyons profondément à la nécessité de certains changements dans la façon dont est gérée l'économie et organisée la société française. Nous l'avons dit et nous avons convaincu. Nous ne commettrons pas maintenant l'erreur qui consisterait à mettre en œuvre une politique différente de celle qui nous a valu la confiance populaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Nous sommes, au contraire, déterminés à traduire en actes, avec tout le réalisme qu'exige la complexité des problèmes, mais sans faiblesse ni ambiguïté, la « plate-forme pour gouverner ensemble » qui doit rester le ciment de notre majorité. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il fallait, avant toute chose, apurer le passé et tirer les conséquences du retard que la France avait pris, depuis 1983, par rapport à certains de ses partenaires européens, et principalement par rapport à l'Allemagne.

Les produits français souffraient d'un retard de compétitivité qui pénalisait nos entreprises, tandis que les taux d'intérêt ne pouvaient baisser suffisamment. Tel est le sens du réajustement des parités qui a été décidé dimanche dernier, dans le cadre du système monétaire européen. Il a eu pour objet de constater, une fois dissipées les apparences, la vraie valeur de notre monnaie.

La situation étant ainsi assainie, nous pouvons maintenant assurer à l'économie française les bases d'un nouveau départ.

Les orientations du redressement sont claires : d'une part, les grands équilibres doivent être rétablis, de manière à conforter les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation. A cette fin, la politique monétaire fera preuve de rigueur, les dépenses et les déficits publics seront sévèrement comprimés et la politique de désindexation salariale sera poursuivie.

M. Edouard Alphandéry. Très bien !

M. le Premier ministre. D'autre part, l'économie française a besoin d'un supplément de liberté pour connaître un regain de dynamisme et créer de nouveaux emplois. Trois libertés fondamentales pour le bon fonctionnement des entreprises leur seront rapidement garanties : liberté de fixer les prix, liberté de commercer avec l'étranger sans contrôle, plus grande liberté dans la gestion des effectifs en vue d'éliminer les entraves à l'emploi. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Le renforcement de la compétitivité nationale suppose aussi un allègement des charges et des formalités de toutes sortes qui paralysent la production, ainsi que des mesures de confiance de nature à susciter l'initiative des entreprises et la motivation des salariés.

Les principes étant ainsi posés, je voudrais maintenant indiquer à votre assemblée le calendrier de mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Dans les prochains jours, le Parlement sera saisi de plusieurs projets de loi qui engageront le renouveau.

Le premier d'entre eux sera le projet de loi habilitant le Gouvernement à légiférer par ordonnances en vue de conduire le redressement économique et social. Trois séries de mesures y figureront. D'abord, celles qui permettront de libéraliser la marche de l'économie, tant au profit des entreprises qu'à celui des salariés. Si le Parlement y consent, le Gouvernement sera, pour ce faire, habilité à abroger les ordonnances de 1945 sur la police des prix, à assouplir les dispositions législatives qui régissent le contrat de travail à durée déterminée, le travail temporaire et le travail à temps partiel et à adopter les mesures propres à développer la participation des salariés.

Le deuxième volet de la loi d'habilitation concernera l'emploi des jeunes. Pour débloquer une situation dont j'ai rappelé la gravité, des mesures ambitieuses s'imposent. Le plan que nous vous proposerons s'articulera autour de trois idées : la présence effective des jeunes dans l'entreprise, ce qui est la condition d'une insertion durable dans le monde du travail ; la poursuite de la formation et la prise en compte, dans le calcul de la rémunération, du temps qui lui est consacré ; enfin l'exonération d'une fraction significative des cotisations sociales dues par l'employeur.

Le troisième volet de la loi d'habilitation traitera de la privatisation : la liste des entreprises qui pourront être dénationalisées dans les cinq prochaines années sera clairement indiquée. Elle comportera toutes les entreprises du secteur concurrentiel, quelle que soit - cela va de soi - la date de leur nationalisation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le dispositif de redressement économique et social mis au point par le Gouvernement comportera ensuite le projet de loi de finances rectificative pour 1986. Ce texte permettra de compléter les dotations budgétaires qui s'avèrent insuffisantes compte tenu de l'état des lieux auquel nous procédons. Il traduira, en termes budgétaires, le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes et prévoira, notamment, la prise en charge par l'Etat des cotisations sociales dont seront exonérées les entreprises. Il dégagera un train d'économies de l'ordre de 10 milliards de francs qui exigera, de la part des ministres, une extrême vigilance. Il amorcera enfin la remise en ordre de notre fiscalité de l'épargne pour stimuler les investissements et définira les conditions d'une amnistie propre à rétablir la confiance et à favoriser le retour des capitaux dans notre pays (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Michel. Vive la fraude ! C'est scandaleux !

M. le Premier ministre. Les deux textes fondamentaux dont je viens de tracer les lignes générales seront suivis, dès la session de printemps, par plusieurs autres projets de loi. Je citerai notamment les projets qui auront pour but de rendre aux entreprises une plus grande liberté de gestion de leurs effectifs en s'attaquant aux effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement ou en atténuant ceux que produit le franchissement de certains seuils. Il s'agira là d'une première étape dans la nécessaire simplification du statut des petites et moyennes entreprises. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Je pense également à la relance de la politique contractuelle et à la rénovation du dialogue social par une décentralisation plus poussée de la négociation collective.

Le Gouvernement déposera aussi le projet de loi de programme sur le redressement économique et social des départements d'outre-mer ainsi que les dispositions législatives de même nature intéressant les territoires d'outre-mer, et notamment la Nouvelle-Calédonie. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Cet effort de solidarité en faveur de la France d'outre-mer est non seulement justifié par la nécessité d'y relancer l'activité et d'y créer des emplois, mais aussi en raison de la place éminente qui lui revient dans la République. Nous sommes, en effet, déterminés à assurer à nos concitoyens d'outre-mer qui en ont fait le choix, et dans des conditions d'ordre et de sécurité, leur avenir dans la France, une France qui, sans eux, serait loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Enfin, et pour ne retenir que l'essentiel, le Gouvernement proposera un projet de loi relatif au développement de l'investissement immobilier et de l'accession sociale à la propriété afin d'engager la relance indispensable du secteur sinistré du bâtiment et des travaux publics. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Nous nous doterons ainsi, avant l'été, des moyens d'atteindre le double objectif de la politique économique et sociale du Gouvernement : assainissement financier et libéralisation de l'économie.

Mais ne perdons pas de vue l'essentiel, c'est-à-dire les hommes.

La politique économique, dans la situation où nous nous trouvons, ne peut avoir d'autre finalité que le plein emploi des hommes et des femmes.

Toutes nos énergies - celles de l'Etat, mais aussi celles des collectivités locales, des entreprises, des syndicats, de chaque citoyen - doivent tendre vers ce but. Il n'y a pas d'inégalité plus insupportable que l'inégalité devant le travail. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Pour relever un tel défi, il faut d'abord faire preuve d'un authentique esprit de solidarité. Lorsque plus d'un Français actif sur dix et plus d'un jeune sur quatre sont au chômage, les revendications catégorielles passent au second rang. J'ai confiance dans l'intelligence et les qualités de cœur des Français ; ils voient bien aujourd'hui que l'effort de solidarité des uns peut et doit contribuer à créer les emplois des autres. Je suis sûr qu'ils sont prêts à consentir à cet effort à l'exclusion de tout égoïsme. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Il nous faut aussi manifester un esprit de combativité et de compétitivité. L'expérience nous a montré que la reconquête du plein emploi ne peut résulter d'une simple redistribution des heures de travail existantes. La pénurie s'entretient, par définition, elle-même. Il est impératif d'accroître la quantité de travail disponible. Pour y parvenir, il n'y a pas d'autre voie que celle de la compétitivité qui permet de marquer des points dans la bataille nationale et internationale. J'utilise à dessein le mot de bataille : vaincre le chômage, c'est retrouver l'esprit de pionnier, c'est conquérir des positions nouvelles, c'est déplacer une frontière. Oui, notre nouvelle frontière, ce doit être l'emploi.

Les Français au contact des réalités quotidiennes de l'entreprise le savent bien, et tout particulièrement les cadres et le personnel d'encadrement : rien n'est jamais donné une fois pour toutes. Seules la recherche permanente de l'excellence, une mentalité perpétuellement offensive, la volonté, toujours en éveil, d'innovation et de création, l'attention portée à chaque détail pour que, en fin de compte, le prix et la qualité des produits fabriqués soient à la hauteur de la concurrence, bref l'amour du travail bien fait, vertu si profondément française, seule cette attention de tous les instants assure la prospérité de l'entreprise. Et seules les entreprises prospères créent des emplois ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Voilà ce qu'implique, de la part de la nation tout entière, la lutte pour l'emploi.

Toutes nos décisions seront dictées par le souci exclusif d'encourager, je dirai mieux, de porter cet élan de mobilisation et cette obsession de la compétitivité.

L'urgence et la difficulté de ces questions ne doivent pas occulter d'autres problèmes qui, à juste titre, préoccupent les Français.

Il s'agit d'abord du bon fonctionnement de nos institutions. Nous avons pris, devant le pays, l'engagement solennel de rétablir sans délai le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Nos concitoyens ont bien compris que ce mode de scrutin était le seul véritablement conforme à l'esprit de nos institutions, parce qu'il est le plus apte à dégager des majorités solides et parce qu'il crée entre l'électeur et l'élu un lien plus direct et donc plus démocratique.

Le deuxième projet de loi habilitant le Gouvernement à légiférer par ordonnances qui vous sera soumis prochainement portera donc sur le rétablissement du scrutin majoritaire ; il instituera des garanties de procédure pour que nul ne puisse contester de bonne foi le sérieux et l'équité de la

délimitation des circonscriptions électorales. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Philippe Sanmarco. On verra !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement veut enfin promouvoir, dans la sécurité, une société de liberté.

Nous ferons voter, avant l'été, la loi sur la communication, dont la double ambition est de désengager l'Etat d'un secteur où il pèse trop lourd, et de donner à notre industrie des réseaux et des images le dynamisme nécessaire pour porter haut et loin le talent de nos créateurs.

Ce texte mettra en place une commission nationale de la communication et des libertés qui assurera la régulation globale de la communication, notamment en attribuant des licences aux opérateurs, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi sera prolongé et amplifié le rôle qu'a joué la Haute autorité et qui, à bien des égards, doit être reconnu. (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

La loi devra aussi prévoir une clarification des finances de l'audiovisuel, afin que les ressources publicitaires soient exclusivement réservées aux entreprises du secteur concurrentiel. La privatisation d'une partie de l'actuel service public de l'audiovisuel découlera de cette clarification qui devra permettre à notre télévision de mieux se développer, en laissant place à un secteur public fort, de qualité et de référence, ainsi qu'aux entreprises privées qui pourront ainsi devenir des groupes multimédias.

M. Jean Beauvils. Hersant !

M. le Premier ministre. Il sera procédé, avec les représentants de la presse écrite et avec les autres intéressés, à une concertation qui devra permettre d'éviter tout risque de déstabilisation de ces professions.

Enfin, s'agissant de la liberté de la presse, la loi du 23 octobre 1984 sera abrogée et remplacée par des dispositions qui garantissent véritablement la transparence et le pluralisme. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Mais il ne saurait y avoir de société de liberté sans sécurité.

Le Gouvernement est déterminé à prendre des mesures d'une grande fermeté pour renforcer la sécurité des personnes et des biens, lutter contre le terrorisme et préserver l'identité de notre communauté nationale.

M. Jean-Pierre Solisson. Très bien !

M. le Premier ministre. Le Parlement sera invité à examiner des projets de lois, instituant une peine incompressible de trente ans en substitution de la peine de mort (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*), renforçant la répression d'association de malfaiteurs afin de permettre à la police d'intervenir davantage avant la constatation du crime, modifiant les conditions d'octroi de sursis et rendant plus rigoureux le régime de la récidive, étendant, enfin, les contrôles d'identité, extension indispensable pour prévenir la délinquance. Dans le même temps, le Gouvernement mettra en place des documents d'identité infalsifiables. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

La modification des lois pénales que nous soumettrons au Parlement s'accompagnera d'un aménagement de l'organisation et des missions de la police nationale. Le Gouvernement a décidé de créer un échelon de commandement régional de la police, de rétablir des unités spécialisées et de limiter les écoutes téléphoniques à celles qui sont décidées par l'autorité judiciaire ou exigées par la sécurité de l'Etat. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. François Loncle. C'est le cynisme absolu !

M. le Premier ministre. En outre, les corps de policiers doivent être gérés en vue d'assurer la promotion des meilleurs. Pour ce faire, l'avancement au choix sera réhabilité et des passerelles seront instituées entre tous les corps de police.

Le Gouvernement relèvera également le défi du terrorisme. Il vous proposera de renforcer la législation par la création dans le code pénal d'un crime de terrorisme, par l'allongement de la garde à vue à quatre jours, par la possibilité d'ac-

order des remises de peines aux personnes convaincues d'avoir commis des actes de terrorisme ou aidé les terroristes et qui acceptent de collaborer avec la justice (*Applaudissements sur les bancs des groupes R.P.R. et U.D.F.*) et, enfin, par la création, à la cour d'appel de Paris, d'une chambre spécialisée qui centralisera les poursuites, l'information et le jugement des actes terroristes. (*Applaudissements sur les mêmes bancs*)

J'installerai auprès de moi un conseil de sécurité intérieure réunissant les ministres compétents, qui aura la responsabilité de concevoir et de coordonner la lutte contre le terrorisme. Les services de police seront regroupés pour une plus grande efficacité.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le Premier ministre. Le Parlement aura à débattre d'un projet instituant une procédure administrative pour reconduire à la frontière les étrangers en situation irrégulière et d'une modification du code de la nationalité tendant à soumettre l'acquisition de la nationalité française à un acte de volonté préalable. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Dans le domaine réglementaire, le Gouvernement rétablira les visas pour l'entrée et le séjour des étrangers non originaires de la Communauté économique européenne, dans le cadre des négociations qui seront engagées avec les pays étrangers. De même nous engagerons des conversations avec les gouvernements concernés pour conclure des conventions aux termes desquelles tout étranger condamné de droit commun par la justice française pourra être expulsé vers son pays d'origine afin d'y purger sa peine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Ainsi la France résoudra, dans la dignité de tous, les difficiles problèmes que l'immigration pose à nos sociétés industrialisées.

Voilà, mesdames, messieurs les députés, le programme de travail que je vous soumets pour les prochains mois.

L'horizon de l'action gouvernementale ne se borne naturellement pas à la mi-86. D'ores et déjà, nous avons entrepris la préparation d'un second train de projets qui pourraient venir devant vous à l'automne. Compte tenu de la difficulté des sujets traités, il importait que les travaux préalables soient lancés sans tarder. Dans cet esprit, j'ai donné cinq directives principales.

D'abord, l'amélioration des rapports entre les citoyens et l'administration, notamment en matière fiscale et douanière. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Raymond Douyère. Il faut nommer M. Tranchant !

M. le Premier ministre. La semaine dernière, le ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, a fait adopter la création d'une commission chargée d'étudier toutes les mesures qui pourraient simplifier la vie quotidienne des citoyens et assurer un plus grand respect de leurs libertés fondamentales, par exemple en renversant la charge de la preuve en matière fiscale et douanière (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) sans pour autant, cela va de soi, remettre en cause les efforts déployés pour lutter contre la fraude. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Sur la base des conclusions de cette commission, je vous proposerai une réforme des procédures fiscales et douanières qui constituera une authentique charte de la liberté du contribuable.

En deuxième lieu, la réforme du droit de la concurrence.

Les dispositions en vigueur dans ce domaine sont anciennes et hétérogènes. L'abrogation des ordonnances de 1945 rend nécessaire l'élaboration d'un droit nouveau, même si, pendant quelques mois et à titre transitoire, l'appareil législatif et réglementaire actuel doit être maintenu. Ici encore, un groupe d'experts sera nommé prochainement avec la mission d'élaborer une législation moderne, sanctionnant tous les abus et pratiques discriminatoires, sous le contrôle d'une commission de la concurrence rénovée.

En troisième lieu, la mise en œuvre, dans le projet de loi de finances initial pour 1987, de notre plan d'allègement des impôts, de diminution des dépenses publiques et de réduction du déficit budgétaire.

Ce texte sera l'un des éléments essentiels de la stratégie économique du Gouvernement pour remettre l'économie française en situation de créer des emplois et de se battre à armes égales avec ses principaux partenaires. Nous aurons, bien sûr, l'occasion d'en débattre longuement.

Notre objectif prioritaire sera, je le confirme, l'abaissement des prélèvements obligatoires, seul moyen de desserrer les contraintes paralysantes et de retrouver le dynamisme propre à améliorer l'emploi.

Enfin, il y aura le dépôt d'une nouvelle loi de programmation sur l'équipement militaire.

Nous savons que l'exécution de la loi de programmation déjà votée par le Parlement a pris du retard. Personne n'ignore que cette loi elle-même laissait non résolus des problèmes essentiels pour nos armées.

Voilà pour moi l'occasion de rappeler que la défense d'un grand pays, c'est d'abord l'esprit de défense, celui qui habite les hommes qui en sont chargés et les citoyens qui les entourent. Il importe qu'à tous les niveaux des hommes compétents, disponibles et dynamiques se consacrent à la défense du pays. Une armée fière de ses traditions de valeur militaire, traditions illustrées hier encore au Levant et en Afrique, une armée moderne dans ses entreprises, doit disposer des moyens nécessaires à l'exercice de ses responsabilités afin d'être l'instrument sûr et indiscuté de la volonté de paix et d'indépendance de notre pays. Prenant en charge notre jeunesse à un moment important de sa vie, elle doit être l'armée de la nation, qui lui accorde sa confiance et se reconnaît en elle.

Garantir la dissuasion nucléaire, clé de voûte de notre système de sécurité, est la première mission de notre défense. Le souci du Gouvernement est de s'assurer qu'elle demeure crédible, ce qui suppose que nous nous tenions prêts à développer, outre les sous-marins nucléaires, une nouvelle composante terrestre. Par ailleurs, face au renforcement de la défense terminale, il faudra augmenter, sans délai, les capacités de pénétration et de destruction de nos missiles stratégiques, ce qui exige la poursuite de nos expérimentations nucléaires.

Mais la dissuasion nucléaire n'est pas tout. A maintes reprises, la France a dû agir avec des unités conventionnelles là où se développaient des tensions, voire des conflits, menaçant ses intérêts ou ceux de ses amis. Il importe que cette action, lorsqu'elle est jugée nécessaire, soit efficace et respecte l'honneur de nos armées.

M. Jean-Marie Daillet. Très bien !

M. le Premier ministre. Enfin, nous n'oublions pas que nous faisons partie de l'Europe, géographiquement, culturellement, économiquement et, dans la limite des traités que nous avons conclus, politiquement. La défense de l'Europe est assurée dans le cadre de l'Alliance atlantique, à laquelle nous appartenons. La position d'indépendance qui est la nôtre ne nous permet pas d'intégrer à l'avance nos moyens dans un dispositif sur lequel nous ne pourrions exercer, le moment venu, notre décision souveraine.

Ce qui se passe au-delà de nos frontières concerne non seulement nos alliés et ce que nous avons en commun avec eux, mais aussi notre propre sécurité. Nos forces armées doivent disposer de moyens suffisants, dotés d'un armement puissant, fournissant au Gouvernement, sur le théâtre centre-Europe, en cas de tension ou d'affaiblissement, un instrument disponible pour assurer la présence de la France et la défense de ses intérêts essentiels. Il n'y a pas de sécurité pour notre pays sans sécurité pour ses voisins. C'est pourquoi nous souhaitons voir se développer, dans ce domaine aussi, la concertation et la coopération entre les pays européens. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Enfin le progrès technologique fait apparaître aujourd'hui des moyens de défense utilisant l'espace. Leur naissance ne bouleversera pas, pour de longues années encore, et ne bouleversera peut-être jamais, les données fondamentales de la dissuasion nucléaire. Mais nos alliés américains travaillent activement à ce projet et des changements importants peuvent ainsi apparaître dans l'équilibre mondial, dans le dialogue entre les deux grandes puissances comme dans la défense de l'Europe. Notre devoir est de rester attentifs à cette évolution, aux décalages technologiques qui pourraient en résulter, de veiller aux adaptations nécessaires et de ne pas laisser échapper les occasions de resserrer, dans ce domaine également, la solidarité européenne. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Ma cinquième directive concerne les problèmes de nos compatriotes rapatriés d'outre-mer, et notamment ceux d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

M. Guy Chanfreut. Vous pouviez y penser avant !

M. le Premier ministre. Plus que d'autres, ils ont eu à souffrir des cruautés de l'Histoire. Chrétiens, israélites, musulmans, ils ont été atteints dans leur corps, ils ont perdu tout ou partie de leurs biens, ils ont quitté des terres qu'ils aimaient et qu'ils avaient fécondées. Justice doit leur être rendue. C'est le devoir d'un grand pays comme la France. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Christian Laurissarguea. Vous avez mis du temps à y penser !

M. le Premier ministre. C'est pourquoi j'ai donné des instructions pour qu'en étroite concertation avec leurs différentes associations soient améliorés ou complétés les textes ou procédures concernant l'amnistie, l'aménagement des dettes, les retraites et l'indemnisation.

M. Jean-Michel Boucheron *(Charente)*. Démagogie !

M. le Premier ministre. Nous devons également penser à tous ces Français d'Afrique du Nord tombés au champ d'honneur. Leur souvenir ne doit pas s'éteindre, leurs noms ne doivent pas disparaître. Un mémorial exceptionnel leur sera consacré. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)* Il symbolisera le fervent hommage de la nation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Programme de travail du printemps, programme de l'automne : le cap est nettement tracé.

Mais je voudrais aussi évoquer devant vous, mesdames, messieurs, quelques problèmes de fond qui conditionnent l'avenir de notre pays. Ils exigent que soit engagée sans tarder une action de longue haleine qui ne revêt pas toujours la forme de projets ou de propositions de loi.

Nous devons d'abord nous interroger tous ensemble sur l'avenir de notre système de protection sociale.

Depuis 1945, nous avons accompli une œuvre exceptionnelle. Nous avons su concilier le respect des libertés individuelles – notamment l'exercice libéral de la médecine – et un très haut niveau de solidarité à la fois entre les milieux sociaux et les classes d'âge. Les Français tiennent à ce qui a été construit par le fruit de leur effort. Nous avons, quant à nous, la volonté farouche de sauvegarder la sécurité sociale, mais nous ne devons pas nous voiler collectivement la face : le système est aujourd'hui menacé et les déséquilibres financiers ne font que traduire de très inquiétantes évolutions de fond.

D'un côté, les dépenses continuent de s'accroître à un rythme soutenu, qu'il s'agisse des pensions de retraite, de l'indemnisation du chômage ou des frais médicaux. De l'autre, les recettes décrochent, tant à cause des difficultés conjoncturelles de l'économie française que de l'affaiblissement démographique de la nation. Le risque de paupérisation des professions de santé est inacceptable. Par ailleurs, les nécessités du redressement économique nous interdisent une augmentation des prélèvements obligatoires qui pèsent sur la production. Enfin, certains efforts supplémentaires sont indispensables.

Il faut en premier lieu, à ce titre, promouvoir une politique familiale plus hardie, parce que la famille est la meilleure chance de la France.

M. Pascal Clément. Très bien !

M. le Premier ministre. De la vigueur de l'institution familiale dépend le redressement démographique indispensable pour notre pays. *(Applaudissements sur divers bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)* Personne ne peut contester que plus la famille est solide, mieux est accueilli l'enfant.

Mais la famille apporte encore plus à la nation. C'est elle qui transmet les traditions et les valeurs qui tissent entre nous les liens d'appartenance à une même culture. C'est elle qui permet à chaque individu de trouver à la fois la sécurité et la stabilité dont il a besoin et de faire en même temps l'apprentissage de sa liberté.

Une civilisation millénaire comme la nôtre se construit pierre à pierre. Les familles sont en vérité les pierres de cet édifice.

Mme Florence d'Hercourt. Très bien !

M. le Premier ministre. Voilà pourquoi, s'il est un effort de solidarité et de sécurité sociale supplémentaire à consentir, c'est bien celui et celui seul de la politique familiale : dès que l'assainissement de la situation financière le permettra,

nous instituerons notamment une allocation parentale d'éducation au profit des familles de trois enfants et plus. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

L'équilibre financier nous pose un problème d'une extrême gravité qui exige une large concertation de toutes les parties prenantes. Il n'est pas douteux qu'une meilleure gestion du système peut induire des économies de fonctionnement substantielles. Il est certain que le recul du chômage apportera la contribution la plus décisive...

Un député socialiste. Tu parles !

M. le Premier ministre. ... au rééquilibrage de l'ensemble du dispositif de protection sociale. Mais nous ne pouvons néanmoins retarder l'ouverture d'une large discussion, risque par risque et régime par régime, dont l'objectif devrait être de réintroduire, dans une organisation devenue de plus en plus bureaucratique, contrairement aux intentions de ses fondateurs, un supplément de liberté et de responsabilité. Le Gouvernement souhaite rencontrer sans tarder les partenaires sociaux pour examiner, avec eux, les mesures qui permettront de sauvegarder la protection sociale et de parvenir à un équilibre des comptes en 1987.

La politique d'éducation est le deuxième de ces grands débats de société qui déterminent l'avenir de notre pays. Il s'agit ici de gagner une nouvelle bataille : celle de la liberté et celle de la qualité.

Les initiatives nécessaires seront prises pour garantir à chaque famille le libre choix de l'école de ses enfants (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) aussi bien entre secteur public et secteur privé qu'au sein même du secteur public grâce à la suppression progressive de la carte scolaire. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Quant à la bataille de la qualité, elle n'exige pas de nouvelle réforme d'ensemble qui traumatiserait à nouveau notre système éducatif. Qui dit qualité dit motivation des maîtres. Tout sera donc mis en œuvre pour donner - ou redonner - à l'immense majorité des enseignants, qu'anime l'amour de leur métier, des raisons de s'y dévouer comme ils le souhaitent. Pour cela, leur formation doit être profondément revue et modernisée. Des dispositions de caractère incitatif doivent permettre de mieux tenir compte du mérite individuel.

Dans l'enseignement supérieur, le principe d'autonomie doit être définitivement concrétisé tant à l'entrée, au moment de la sélection des étudiants, qu'à la sortie, au moment de la délivrance des diplômes.

L'autonomie doit aller de pair avec un allègement des structures universitaires, un décloisonnement du travail d'enseignement et de recherche, une mobilité accrue des hommes, un essor nouveau donné à l'innovation qui doit s'ouvrir sur le monde extérieur, sur l'industrie bien évidemment, mais aussi sur la coopération scientifique internationale.

Cette rénovation de l'Université suppose l'engagement sans réticences de tous les enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur. Elle passe par une abrogation rapide de la loi sur l'enseignement supérieur de 1984, quasi unanimement rejetée par les corps universitaires. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

A la jonction de la politique éducative et de la politique culturelle, il est un projet qui me tient particulièrement à cœur, c'est la promotion des enseignements artistiques : il faut arrêter la dégradation continue de l'enseignement des disciplines artistiques à l'école. La responsabilité qui nous incombe aujourd'hui à ce titre est aussi exaltante que celle des fondateurs de notre système scolaire moderne : ce que Jules Ferry a fait, voici un siècle, dans le domaine des disciplines de la connaissance, nous devons aujourd'hui le faire pour les disciplines de la sensibilité en généralisant l'initiation et la pratique artistiques. On nous parle souvent, en termes théoriques, de lutte contre les inégalités. Eh bien ! voilà un des domaines où nous pouvons très clairement concrétiser cette intention : l'acquisition des connaissances est aujourd'hui, c'est vrai, démocratisée ; il n'en est pas de même de l'éveil de la sensibilité. Ce doit être l'une des ambitions prioritaires d'une politique culturelle digne de ce nom. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Education, culture, mais aussi sport. Je vous rappelle en effet les candidatures de Paris et de la Savoie aux jeux Olympiques de 1992 - année du centenaire de l'appel historique du baron Pierre de Coubertin - qui représentent pour la jeunesse française et le sport dans notre pays un défi enthousiasmant.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour présenter au comité international olympique les dossiers les meilleurs possibles.

Troisième grand défi pour la collectivité nationale : celui de la contrainte extérieure.

Depuis qu'elle a ouvert son économie à la concurrence internationale, la France a fait un fantastique bond en avant. Aujourd'hui, toute politique de repli sur l'hexagone serait une politique de déclin et d'appauvrissement. Nous devons assumer toutes les disciplines de la liberté et de la compétition mondiale.

Il nous faut donc développer nos capacités d'exportation, ce qui implique à la fois des progrès de productivité de la part de nos entreprises industrielles, un puissant effort de recherche qui renforce nos positions dans les technologies du futur et la promotion de secteurs plus traditionnels mais qui doivent contribuer fortement à l'équilibre de nos échanges.

Et je pense tout spécialement, bien sûr, à notre agriculture.

La France, première puissance agricole de la Communauté, deuxième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires, détient, grâce à son agriculture et à ses industries agricoles et alimentaires, un atout majeur que le Gouvernement entend jouer pleinement pour mener à bien la bataille du redressement économique.

Pour conforter notre place en Europe et dans le monde, il nous faut tout à la fois assurer à nos agriculteurs les conditions d'un meilleur revenu et marquer sans ambiguïté notre volonté d'un renouveau de la politique agricole commune au sein des instances européennes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Jean-Guy Branger. Très bien !

M. le Premier ministre. Au dernier conseil des ministres à Bruxelles, le ministre de l'agriculture a indiqué, avec toute la fermeté nécessaire, que la France entendait - dans cette perspective - que l'on revienne à une stricte application des principes de base de la politique agricole commune.

M. Jean-Pierre Soisson. Enfin !

M. le Premier ministre. Elargie à l'Espagne et au Portugal, confrontée à des problèmes budgétaires et à une difficile adéquation de l'offre et de la demande pour certains produits agricoles, engagée dans une vive compétition avec certains pays tiers et en particulier avec les États-Unis, la Communauté économique européenne ne doit pas perdre de vue son objectif premier : assurer aux agriculteurs européens un niveau de vie équitable.

Il faut recentrer la politique agricole commune sur l'essentiel en vue d'assurer une plus grande fluidité des échanges sur le marché intérieur et la vocation exportatrice de l'Europe sur les marchés mondiaux.

Il s'agit là d'un enjeu capital pour la France car nos exportations agro-alimentaires sont essentielles pour notre balance commerciale, pour l'équilibre de nos régions, pour le respect d'un certain nombre de nos valeurs et pour l'emploi.

Cette bataille ne peut être livrée si la nation ignore ses agriculteurs et laisse se dégrader leurs revenus.

Le Gouvernement prendra en conséquence les mesures nécessaires. Dans cet esprit, il a d'ores et déjà demandé un démantèlement rapide des montants compensatoires négatifs résultant du récent ajustement monétaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je dis, pour ceux qui ignorent les choses, que c'est cela l'essentiel ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais il conviendra d'aller plus loin pour restaurer la confiance de nos paysans et de leurs partenaires industriels.

Les réformes que nous soumettrons au Parlement en lui proposant une nouvelle loi d'orientation agricole que j'ai demandé au ministre de l'agriculture de préparer porteront, entre autres dispositions, un volet social et un volet foncier qui renforceront la loi votée par le Parlement en juillet 1980 et faciliteront en particulier l'installation des jeunes agriculteurs.

D'ici là, nous engagerons une réforme des instances d'orientation et de gestion des marchés agricoles en privilégiant les filières de caractère interprofessionnel et la nécessaire coordination des politiques sectorielles que les offices par produits ont remis en cause.

Dans le secteur de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires qui doivent être fortifiées, le Gouvernement mettra l'accent, comme dans les autres secteurs de l'économie française, sur ces valeurs essentielles que sont l'initiative et la responsabilité des hommes, des entreprises et de leurs organisations.

Le desserrement de la contrainte extérieure implique aussi une bonne maîtrise de nos importations. La conjoncture exceptionnellement favorable du marché pétrolier ne doit pas endormir notre vigilance. La politique de réduction de la dépendance énergétique de la France vis-à-vis de l'extérieur, qui a été la grande réussite des années passées, ne doit pas être abandonnée.

Quant à la stimulation de l'activité intérieure, elle doit privilégier des secteurs qui, tout en étant créateurs potentiels d'emplois, ne sont pas fortement consommateurs de biens importés. Celui qui présente au plus haut point ces deux caractéristiques est, sans conteste, le secteur du bâtiment et des travaux publics. Pour faire face aux besoins considérables de la population française en logements et en équipements, le Gouvernement agira dans plusieurs directions : libéralisation de la gestion des entreprises qui, dans ce secteur, bénéficieront tout particulièrement des mesures de redressement que j'ai annoncées ; simplification et allègement des textes qui régissent la construction et l'urbanisme ; élimination des dispositions législatives et réglementaires qui ont stérilisé l'investissement immobilier (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*), notamment la loi de 1982 sur les rapports entre les locataires et les propriétaires ou l'impôt sur les grandes fortunes (*Applaudissements sur les mêmes bancs. Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) ; Politique sociale d'accès à la propriété, y compris dans les H.L.M. ; réforme de la politique sociale du logement et de la gestion du parc social existant ; enfin, assouplissement des modes de financement de certains équipements nécessaires dans le domaine des travaux publics.

La France a tous les atouts requis pour occuper, dans la compétition mondiale, l'une des premières places. C'est affaire de technique. C'est plus encore affaire de volonté et d'ambition.

Cela m'amène tout naturellement à aborder le dernier grand débat que je tiens à ouvrir devant vous aujourd'hui, au moment où mon gouvernement présente son programme : c'est celui de la place de la France dans le monde.

En matière de politique étrangère, nos principes sont clairs. Il s'agit d'abord et avant tout d'affirmer notre indépendance au sein de nos alliances librement choisies et fidèlement maintenues. Cette politique repose sur la décision prise par le général de Gaulle, appliquée au prix d'un effort scientifique et industriel qui a mobilisé les énergies et les talents, de construire une force nucléaire moderne intégrant au fur et à mesure tous les progrès techniques nécessaires pour relever les défis des autres puissances et pour garantir notre propre sécurité, nous veillerons, je l'ai dit, à la renforcer.

Notre sécurité ainsi garantie, les grandes orientations de la politique extérieure française restent liées à notre histoire. La France a été présente dans le monde. Elle l'est toujours. Elle entend le demeurer.

La pensée et la langue française jouissent d'une influence et d'un rayonnement beaucoup plus solides qu'on ne l'imagine - que ce soit en Amérique, comme en témoignent nos liens avec le Québec, ou en Asie, mais aussi au Proche-Orient, et surtout sur le continent africain principalement avec les Etats de l'Afrique francophone au sud du Sahara et les trois pays du Maghreb. Les liens de coopération politique, économique et culturelle avec ces Etats seront privilégiés, et mon prochain déplacement, samedi, chez le Président Félix Houphouët-Boigny, sera la première manifestation de cette priorité (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Au Moyen-Orient, nous sommes naturellement présents car nos affinités sont anciennes et profondes. Les mesures récentes que le réalisme imposait étant prises, nous sommes résolus à poursuivre notre politique d'amitié traditionnelle avec le Liban, déchiré depuis de trop nombreuses années et qui, nous l'espérons ardemment, retrouvera un jour les chemins de la conciliation, dans le cadre de sa diversité, de son unité et de son intégrité territoriale.

Au Proche-Orient, la France appelle de ses vœux le retour de la paix, laquelle suppose que soient reconnus par toutes les parties le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité ainsi

que les droits légitimes du peuple palestinien. Nous joindrons nos efforts à tous ceux qui œuvreront en faveur d'un règlement négocié du conflit entre l'Irak et l'Iran, si meurtrier pour ces Etats et si dangereux pour la stabilité régionale et l'avenir des pays amis de la péninsule arabique. Tout en maintenant les liens solides d'amitié et de coopération qui nous unissent à l'Irak, nous espérons rétablir le dialogue avec l'Iran, grand pays à l'égard duquel la France n'éprouve aucune hostilité.

Dans le débat entre les deux grandes puissances, la France et ses partenaires européens doivent faire entendre leurs voix et faire prévaloir leurs intérêts essentiels. C'est ainsi que les Etats européens occidentaux doivent veiller à maintenir l'équilibre nucléaire en Europe et dans le monde. La Grande-Bretagne et la France, dotées de forces autonomes, exercent à cet égard une responsabilité particulière.

C'est pourquoi nous participerons activement aux travaux de la conférence sur le désarmement en Europe à Stockholm qui constitue l'un des compléments importants de cet équilibre européen. Compte tenu du dialogue soviéto-américain et de ses conséquences pour l'Europe, nous nous félicitons que la France ait, en juin 1984, renoué avec Moscou un dialogue indispensable. Que M. Gorbatchev, secrétaire général du comité central du parti communiste de l'Union soviétique, ait choisi notre pays pour son premier voyage à l'extérieur du monde socialiste atteste que, sans entraîner des concessions sur des questions de fond - comme par exemple l'Afghanistan ou le respect des droits de l'homme -, la politique inaugurée, en 1966, par le général de Gaulle demeure une contribution essentielle à une paix raisonnée en Europe et dans le monde. Cette politique tient compte aussi de nos affinités avec les pays de l'Europe de l'Est qui impliquent le maintien d'un dialogue tant au niveau de nos Etats qu'au niveau de nos peuples.

Je voudrais, d'autre part, revivifier et donner plus de substance à nos relations avec les Etats de l'Amérique latine et de l'Asie.

M. Loïc Bouvard. Très bien !

M. le Premier ministre. Dans certains pays, qui nous sont très proches, comme le Cambodge, j'espère voir restaurer la liberté et l'indépendance auxquelles leurs peuples aspirent.

La poursuite de la construction de l'Europe constitue aussi, bien sûr, l'un de nos objectifs majeurs. Beaucoup a été fait ; beaucoup reste à faire. Nous ne devons pas nous dissimuler les difficultés qui peuvent résulter de l'élargissement de la Communauté, de l'adaptation de la politique agricole commune et des réactions d'un certain nombre de pays tiers.

Mais l'édification européenne, facilitée par des rapports de plus en plus étroits entre la France et la République fédérale d'Allemagne, dans la droite ligne du traité de 1963, demeure une grande ambition pour laquelle, dans le respect de nos nations, nous saurons faire preuve de ténacité, mais aussi et surtout de toute l'imagination nécessaire.

Ma première pensée en arrivant au Gouvernement a été naturellement pour les Français détenus au Liban. Le ministre des affaires étrangères a reçu la mission de tout mettre en œuvre, dans la plus grande discrétion, pour essayer d'obtenir leur libération. Je ne puis faire aucun pronostic. Mais sachez que tous nos efforts et toute notre attention sont mobilisés vers cet objectif, comme d'ailleurs ce sera le cas chaque fois qu'il s'agira du sort de Français de l'étranger dont le rôle pour notre influence dans le monde est, chacun le sait, considérable.

Nos pensées vont aussi vers les deux officiers français détenus en Nouvelle-Zélande. Quels qu'aient été les circonstances de leur arrestation et les motifs de leur condamnation, je ne veux pas imaginer qu'un règlement ne puisse intervenir avec ce pays qui a été notre frère d'armes durant les deux guerres mondiales. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Pour conclure sur la politique étrangère, je dirai que c'est parce qu'elle sera forte, digne et généreuse que la France occupera sa place dans le monde.

Voilà, mesdames, messieurs les députés, les grandes lignes de la politique que le Gouvernement a l'intention de conduire.

Je ne sous-estime ni l'ampleur ni la difficulté de la tâche.

Mais je suis convaincu que le redressement national est à notre portée et que, ensemble, nous allons le réussir. Résolution et courage ne manquent ni au Gouvernement ni à sa majorité.

Il importe donc que le bon fonctionnement des institutions soit assuré. Notre Constitution présente toutes les qualités de souplesse requises pour s'adapter, sans crise, aux changements politiques. Elle repose, en effet, pour ce qui concerne les fonctions exécutive et législative, sur l'équilibre de trois centres de pouvoirs : le Président de la République qui incarne l'unité de la nation et la continuité de l'Etat, et dispose pour cela de pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution ; le Gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation - toute sa politique - et qui en est responsable devant l'Assemblée nationale ; le Parlement qui légifère. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Par ordonnances !

M. le Premier ministre. Il est exclu, bien entendu, d'amoinrir de quelque manière que ce soit les prérogatives essentielles de la représentation nationale. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*) La procédure des ordonnances, pour normale et usuelle qu'elle soit, est justifiée par les circonstances économiques difficiles que nous vivons et par l'urgence de certaines mesures de redressement. Mais le recours aux ordonnances doit être et sera très limité, je l'ai dit le jour même de ma nomination comme Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Pour l'essentiel, la loi doit se discuter et se décider ici. Le renouveau que nous appelons tous de nos vœux sera l'œuvre du Gouvernement et de sa majorité parlementaire étroitement solidaires, ou ne sera pas. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Si chacun joue son rôle, dans le strict respect de la lettre et de l'esprit de la Constitution, il n'y aura ni contretemps ni blocage. L'opinion publique y sera vigilante et sanctionnerait quiconque prétendrait transgresser cette règle du jeu démocratique.

La mission qui nous incombe, mesdames et messieurs les députés, et que nous devons réussir ensemble, requiert, cela va de soi, un climat de confiance.

C'est pourquoi, en application de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution, j'engage la responsabilité de mon gouvernement sur la présente déclaration de politique générale et je demande à l'Assemblée nationale de bien vouloir approuver cette déclaration.

Mais au-delà même du Parlement, représentant éminent de la nation, c'est de la confiance de chacun des Français et des Françaises que tout dépend.

Nous savons tous que la confiance ne se décrète pas ; elle se mérite parce qu'elle est un échange, un lien de réciprocité.

Pour accorder leur confiance, les Français doivent se sentir eux-mêmes en confiance, c'est-à-dire considérés comme des citoyens vraiment responsables.

Mieux assurés de leur responsabilité individuelle, les Français feront, à leur tour, confiance et - ce qui est l'essentiel - ils prendront ou reprendront confiance en eux-mêmes.

Il est à coup sûr nécessaire de parler le langage de la vérité et de tracer un tableau sans complaisance des forces et des faiblesses de notre pays. Mais la lucidité ne doit pas tourner au pessimisme qui décourage et démotive.

Quelle que soit la difficulté des temps, nous devons avoir confiance en la France parce que la France a toutes les chances.

La France est riche : riche des efforts accumulés de ses ouvriers et de ses paysans, de tous ses travailleurs salariés et indépendants.

La France a son propre génie : ses écoles, ses collèges, ses lycées, ses universités...

M. Guy Molandain. Ses socialistes !

M. le Premier ministre. ... malgré leurs imperfections, comptent parmi les meilleurs du monde et attirent les candidats venus de tous les horizons de la planète (*Murmures sur les bancs des socialistes.*)

La France est inventive : ses chercheurs, ses entrepreneurs, ses artistes, ses écrivains font la science et l'art de demain.

La France est généreuse : elle sait assumer toutes les conséquences de la solidarité envers ses propres enfants, mais aussi envers les pays pauvres et les hommes qui souffrent.

La France est harmonieuse parce qu'elle est un équilibre de paysages aux mille contrastes ; d'innombrables monuments taillés par les mains habiles d'un peuple artisan ; de vertus et de sagesse. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Cette France à laquelle nous sommes tous attachés, mesdames et messieurs les députés - ou presque tous -, notre honneur à nous tous sera de nous donner corps et âme à son service. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F., les députés du R.P.R. et de nombreux députés du groupe U.D.F. s'étant levés.*)

M. le président. La parole est à M. Lionel Jospin, premier orateur inscrit. (*Des députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. quittent l'hémicycle.*)

M. Lionel Jospin. Courtois, comme à l'habitude !

M. Charles Ehrmann. Nous sommes là, comme à l'habitude !

M. le président. Mesdames, messieurs, je vous demande d'écouter avec attention...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais ils parlent !

M. le président. ... et avec le respect dû à chacun et à chacune. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur Jospin, vous avez la parole.

M. Lionel Jospin. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, cette législature s'ouvre sur plusieurs interrogations.

Interrogation sur le pays : qui l'emportera en son sein ? Les forces d'évolution, de modernité, ou celles du repliement, de la crispation, de la peur de l'autre, qui lui fermeraient l'avenir ? (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Gérard Bapt. Ils se sont reconnus !

M. Lionel Jospin. Interrogation sur les élections : que signifie ce paradoxe d'une forte poussée à droite et d'un succès socialiste ? (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gabriel Kasperik. C'est trop drôle !

M. Lionel Jospin. Interrogation sur la coexistence institutionnelle : celle d'un Président de la République élu par la gauche...

M. Jean Bonhomme. Mais désavoué !

M. Lionel Jospin. ... et d'une majorité parlementaire de droite. Le Président y a répondu hier.

M. Jean Bonhomme. C'est le peuple qui a répondu !

M. Lionel Jospin. Interrogation, enfin, sur votre politique et sur l'état actuel et futur de votre majorité. Il est aisé de sentir ici, depuis le début de la session, un climat plus volatil qu'à l'accoutumée (*Murmures sur les bancs du groupe du R.P.R.*) quand s'installe un gouvernement qui vient de gagner les élections. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les responsabilités des socialistes dans la période qui vient resteront très importantes. Le Président de la République, François Mitterrand, est issu de leurs rangs.

M. Hector Rolland. Un anachronisme !

M. Lionel Jospin. Et nous, nous sommes la première formation politique du pays, le groupe le plus important dans cette assemblée. (*Mêmes mouvements.*)

Dans cette situation, notre devoir est clair : être un élément de stabilité, agir comme une force de proposition, pour le pays.

Pour contribuer à faire la clarté, je voudrais en premier lieu préciser quelle sera notre attitude dans l'opposition.

Nous ne vous ferons pas de procès en illégitimité...

M. Gérard Chasseguet. Tant mieux !

M. Lionel Jospin. ... comme vous l'aviez fait vous-mêmes à notre égard après 1981. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Nous ne vous ferons pas de procès d'intention. Nous vous jugerons sur vos déclarations et sur vos actes.

M. Francis Hardy. Lesquels ?

M. Lionel Jospin. Vous avez fait campagne sur une plate-forme - la plate-forme R.P.R.-U.D.F. - que nous avons vivement critiquée car nous la jugeons dogmatique, irréaliste et très dure sur le plan social. Si vous l'appliquez, nous la combattons.

Mais l'appliquerez-vous, et jusqu'à quel point ? Avec prudence, ou sans faiblesse ?

M. Hector Rolland. Les deux !

M. Lionel Jospin. Vous-même, monsieur le Premier ministre, vous avez hésité et l'on vous comprend. Il vous faudra trancher sur tous ces points. Vos conseils à Matignon et vos déjeuners de chefs de parti ne seront pas de trop pour cela. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. Et vos petits déjeuners ! (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.*)

M. Lionel Jospin. Mais ils ont la même utilité, monsieur !

M. Jacques Toubon. Ils vous occupaient le jour et même la nuit ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lionel Jospin. Monsieur le président...

M. le président. Messieurs, je vous en prie, écoutez M. Jospin ! Cette querelle sur les déjeuners et les petits déjeuners est amusante mais dépassée. Monsieur Jospin, veuillez poursuivre.

M. Lionel Jospin. Monsieur le président, si nous avons parfois murmuré, nous avons écouté totalement M. le Premier ministre. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Je souhaiterais qu'il en fût de même à mon égard.

Quant à nous, à partir d'une attitude d'opposition nette et franche, nous vous jugerons sur vos actes. Si certains nous paraissent positifs, nous les approuverons, mais nous critiquerons ou dénoncerons le reste. A voir vos premières décisions, je crois que nous aurons surtout à nous occuper du reste !

Nous abordons tous cette législature dans une situation nouvelle sous la V^e République : un Président et une majorité parlementaire qui n'ont pas la même orientation politique. C'est là un second point sur lequel je voudrais marquer mon analyse.

Notre peuple a voté pour une nouvelle majorité. Il a manifesté, assez clairement je crois, qu'il souhaitait que le Président poursuive son mandat. (*Murmures sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Il a donc voulu la « coexistence institutionnelle ». (*Mêmes mouvements.*)

François Mitterrand doit vivre, comme Président de la V^e République, cette situation inédite. D'abord, parce que les Français l'ont choisi. Ensuite, parce qu'il a pensé que c'était son devoir. Qu'advierait-il, en effet, de la stabilité de nos institutions - du moins tant qu'elles restent ce qu'elles sont - si nous devions changer le Président chaque fois que l'Assemblée lui devient contraire ?

Nous avons une nouvelle échéance en 1988. Les deux ans qui viennent peuvent nous servir, pour notre part, à modifier en notre faveur le rapport de force entre la droite et la gauche, entre la droite et les socialistes.

M. Jean Seitzinger. Vous y croyez vraiment ?

M. Lionel Jospin. Le Président de la République a appliqué la Constitution et respecté le vote des Français.

M. Jean-Claude Gaudin et M. Jacques Toubon. Encore heureux !

M. Lionel Jospin. Il a nommé, avec M. Chirac, le Premier ministre qui lui paraissait s'imposer dans le premier parti de la coalition victorieuse. En a-t-il déçu quelques-uns parmi vous ? On le murmure. (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Je crois qu'il a fait le choix le

plus clair. Mais nommer un Premier ministre, ce n'est pas porter la responsabilité de la politique de son gouvernement quand celui-ci est issu d'une majorité politique différente.

Certes, nos collègues communistes font semblant de croire le contraire. Mais « faire semblant » de croire tient souvent lieu de politique à la direction communiste et je suggère donc qu'on ne s'y attarde point. (*Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) J'attends seulement des observateurs objectifs qu'ils présentent les choses telles qu'elles sont.

Le Président est à gauche. Le Gouvernement est à droite.

Un député du groupe du R.P.R. Où est le parti socialiste dans tout cela ?

M. Lionel Jospin. Vivons cette situation tant qu'elle doit durer, sans chercher à créer ni la crise ni la confusion politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Cette situation de coexistence durera-t-elle jusqu'en 1988 ? Je n'en sais rien, mais je la souhaite. Le Président fera son devoir vis-à-vis du pays, il l'a rappelé dans son message. Beaucoup dépendra de vous, monsieur le Premier ministre, puisque vous gouvernez.

D'ailleurs, les conditions du prochain rendez-vous dépendront peut-être moins des rapports entre le Président et le Premier ministre que des relations au sein de votre propre majorité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Cette majorité, monsieur le Premier ministre, vous en aurez besoin, car, dans notre système institutionnel, quand on n'a pas le Président avec soi, on a besoin davantage encore du Parlement.

Je ne crois pas qu'elle vous fera défaut tout de suite.

Je ne suis d'ailleurs pas de ceux qui la jugent si étroite. Certes, le R.P.R. et l'U.D.F. ensemble ont fait moins de 42 p. 100 des voix et vous n'avez pas à vous seuls à l'Assemblée, la majorité absolue. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Jacques Oudot. Vous non plus !

M. Lionel Jospin. Mais si votre majorité est étroite à Paris, elle s'est manifestée fort large en province, comme l'ont montré les accords passés dans les régions avec le Front national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce que vous avez fait dans les régions, vous le ferez si nécessaire à l'Assemblée. (*Très bien ! sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Il est vrai que votre majorité a connu, dès le début, quelques soubresauts. La non-élection immédiate du président de l'Assemblée, les égarements de vote pour les vice-présidents, les confidences des uns et des autres révèlent, dans votre majorité un état d'énerverment, de frustration qui laisse présager des lendemains difficiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Il faut dire que vous ne l'avez pas vraiment ménagée. Victime de votre nostalgie de l'Etat U.D.R., vous avez établi un gouvernement R.P.R. où les grands postes sont confiés à votre parti et invité des responsables U.D.F. qui paraissent ralliés à votre cause, si j'en juge par le manque d'enthousiasme de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Lecanuet. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Gérard Chasseguet. Ce n'est pas votre affaire !

M. Lionel Jospin. En somme, on peut se demander si M. Léotard n'a pas vocation à être, en 1986, et pour M. Chirac, ce que vous étiez à M. Giscard d'Estaing en 1974. (*Vifs applaudissements sur les bancs groupe socialistes.*)

A moins, naturellement, d'imaginer - mais suis-je exagérément soupçonneux ? - que l'U.D.F. se soit si mal défendue pour mieux vous laisser, à vous seul, les responsabilités du pouvoir en prévision des rendez-vous prochains. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Loïc Bouvard. Minable !

M. Jacques Toubon. Elevez-vous !

M. Gérard Chasseguet. Occupez-vous plutôt de M. Rocard et de M. Fabius !

M. Lionel Jospin. Il ne semble donc pas que vous deviez rencontrer de problèmes aujourd'hui, sauf peut-être du côté de M. Barre.

M. Jacques Toubon. Arrêtez le rase-mottes !

M. Roger Corrèze. Parlez-nous de Marchais !

M. le président. Messieurs, vous vous invectivez tels les héros d'Homère. Comme vous n'avez pas de javelot à lancer, je vous prie maintenant de vous taire !

M. Arthur Pœcht. M. Jospin fait de la provocation !

M. le président. Écoutez M. Jospin.

M. Lionel Jospin. Monsieur le président, je n'invective pas. J'analyse une situation parlementaire.

M. Robert-André Vivien. Ce sont des ragots !

M. Lionel Jospin. Monsieur le Premier ministre, disais-je, vous ne devriez pas rencontrer de problème aujourd'hui, sauf peut-être du côté de M. Barre. Celui-ci se retrouve seul, en tout cas provisoirement. Et l'on va pouvoir juger de son caractère ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il nous avait dit qu'il n'excluait pas la censure, en tout cas, qu'il ne voterait en aucun cas la confiance. Va-t-il s'y tenir ou se laisser emporter par la pression du moment ? J'ai envie de le lui demander maintenant. *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

M. Gérard Chasseguet. Vous aurez la réponse ce soir !

M. Lionel Jospin. M. Giscard d'Estaing, lui, dans l'émission « Questions à domicile » *(Vives protestations sur les bancs du groupe U.D.F. et sur de nombreux bancs du groupe du R.P.R.)* vous a donné rendez-vous à l'automne pour juger de votre politique. Gageons qu'il ne sera pas seul !

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Et Rocard ?

M. Robert-André Vivien. Rappel au règlement, monsieur le président !

M. Lionel Jospin. Non, votre majorité ne vous fera pas défaut aujourd'hui, mais elle vous fera défaut demain. Oui, vivement demain ! Car quand elle se brisera, elle ne se brisera non pas sur ses marges, mais en son cœur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

D'ailleurs, vous êtes conscients de sa fragilité.

Un député du groupe du R.P.R. Pas du tout !

M. Lionel Jospin. Sur deux sujets importants - la politique économique, le mode de scrutin - vous qui venez lui demander sa confiance, vous l'abordez avec l'arme traditionnelle de la défiance : la législation par ordonnance. Votre préoccupation touchant la majorité est si réelle que M. Toubon a précisé récemment que vous utiliserez à chaque fois que nécessaire l'article 49-3 pour « laisser à chacun la responsabilité de ses alliances ». C'est clair, vous n'êtes pas sûr de votre majorité.

Voyons maintenant ce qu'il en est de votre politique. *(Ah ! Enfin ! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Chaque chose en son temps, messieurs !

On entend beaucoup de bruits contradictoires. L'un dit qu'il veut « tout faire et très vite » ; mais d'autres nous apprennent que M. Monory se veut pragmatique en éducation, M. Balladur réfléchi en économie et M. Séguin quasiment fanatique du « contractuel » en matière de relations avec les syndicats.

M. Emmanuel Aubert. Ce n'était pas toujours le cas de votre temps !

M. Lionel Jospin. Où est la vérité ? Cherchons-la d'abord dans les actes. Deux méritent d'être notés. L'un est symbolique sur le plan politique, l'autre est significatif sur le plan économique.

M. Charles Ehrmann. Allez, madame Soleil !

M. Lionel Jospin. Le premier concerne l'un de vos ministres mais il vous engage. Il s'agit de la réception par M. Pandraud, à son ministère, de quatre policiers qui avaient été révoqués à l'issue des manifestations inacceptables du 3 juin 1983. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)* N'applaudissez pas trop vite, messieurs ! Ce jour-là, des slogans avaient été criés...

M. Arnaud Leparcq. Provocations !

M. Lionel Jospin.... « Badinter assassin »...

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Eh oui !

M. Lionel Jospin.... « Badinter tueur de flics »...

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Eh oui !

M. Lionel Jospin.... « Badinter étranger, hors de France », « Defferre démission ».

Je pense personnellement que les mesures prises à l'époque étaient justifiées. Je sais que les sanctions prises ont été l'objet de recours portant sur les procédures suivies et que les tribunaux ont demandé la réintégration. *(Ah ! sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)* Vous y avez procédé dès votre retour au pouvoir. C'est votre droit et je ne le conteste pas. *(Alors ! sur les mêmes bancs.)*

Mais je ne pensais pas qu'un ministre de la République pourrait aller jusqu'à recevoir personnellement, comme pour les féliciter, des policiers qui avaient conduit des mouvements à l'occasion desquels on avait crié de telles insultes à l'égard de deux ministres, dont l'un, faut-il le rappeler, est désormais président du Conseil constitutionnel, notre juridiction la plus haute. *(Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)* Votre ministre de la sécurité, en ouvrant ses salons à ces policiers, a commis l'autre jour une faute contre l'Etat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Oh ! sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Le second acte, c'est la dévaluation du franc. *(Ah ! sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)* Cette dévaluation est inopportune, dangereuse et inquiétante.

Elle est inopportune car le franc n'était pas attaqué et les marchés monétaires étaient calmes. Bien sûr, l'économie française est moins forte que l'économie allemande mais il y a d'autres armes que la dévaluation pour combler cette différence structurelle. Tous nos partenaires européens ont des problèmes avec le mark. Aucun ne nous a suivis dans le réajustement monétaire, si bien que nous avons dévalué non pas par rapport à certains mais par rapport à tous.

Cette dévaluation est dangereuse. Elle risque de relancer l'inflation si le patronat français préfère gonfler ses profits plutôt que baisser ses prix. *(Murmures sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)*

Cette dévaluation est inquiétante, parce qu'elle entre tout à fait dans le jeu de la partie la moins dynamique du patronat, celui qui préfère les dévaluations à la recherche d'une compétitivité véritable, et parce qu'elle risque d'être un faux cadeau pour les agriculteurs, surtout si elle aboutit au rétablissement des montants compensatoires...

M. Philippe Sanmarco. Eh oui !

M. Lionel Jospin. ... que nous avions eu tant de peine à éliminer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le deuxième gouvernement Chirac a réalisé une véritable première : laisser attaquer la monnaie nationale pour réaliser une opération politique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Quant aux mesures d'accompagnement que vous précônisez, elles sont révélatrices.

Les économies budgétaires - M. Balladur avait parlé de quinze milliards mais aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, vous avez dit dix ; déjà un glissement est apparu - ne sont pas précisées. J'espère qu'elles ne porteront pas, comme la tentation en vient souvent, sur l'éducation, la recherche, la culture ou la formation.

M. Charles Ehrmann. Ou le sport !

M. Lionel Jospin. Quand vous libérez les prix et les changes, quand surtout vous prenez des « mesures de confiance fiscales ou douanières » destinées à faciliter le rapatriement des capitaux évadés, au moment même où vous bloquez les rémunérations dans la fonction et le secteur publics, vous signez une politique : indulgence pour les fraudeurs ou les spécialistes de l'évasion fiscale, sévérité pour les salariés. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)* Avez-vous d'ailleurs songé que renverser la charge de la preuve en ces matières, ce que vous proposiez tout à l'heure de faire, c'est donner naturellement une prime aux fraudeurs habiles ?

M. Charles Ehrmann. Il n'a rien compris !

M. Lionel Jospin. Vos actes récents sont significatifs. Qu'en est-il de vos déclarations d'intention ?

Votre gouvernement bénéficie, au moment où il s'installe, d'une économie assainie et d'une conjoncture internationale favorable. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur Chirac, je ne fais pas de la France le même tableau que vous et puisque vous avez évoqué le nom de M. Renaud de La Genière, permettez-moi de vous faire observer que lorsque nous avons voulu dresser un bilan, nous l'avons demandé à une personnalité, M. Bloch-Lainé, qui était moins éloignée de vous que M. de La Genière n'est proche de nous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Claude Gaudin. Vous ne l'avez jamais donné !

M. Lionel Jospin. La politique menée ces dernières années a désintoxiqué la France de l'inflation - vous l'avez reconnu, rétabli l'équilibre des paiements extérieurs, stabilisé les prélèvements obligatoires - c'est vrai, à un niveau trop élevé - et assuré l'équilibre de la sécurité sociale. Elle a amorcé une baisse du chômage (*Rires et vives exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) pour la première fois depuis quinze ans. Elle a rétabli la santé et relancé le dynamisme des très grandes entreprises nationalisées en 1982, entamé la modernisation en profondeur de l'économie française par un effort considérable en faveur de la recherche, de l'innovation, de la formation, et créé les conditions de la paix sociale par le développement du dialogue dans les entreprises et la lutte contre les inégalités.

La conjoncture internationale est favorable, ce qui n'était pas le cas pour nous en 1981.

M. Jean-Claude Gaudin. Ni pour les autres avant !

M. Lionel Jospin. Avec la baisse des prix du pétrole et du dollar, la contrainte extérieure est desserrée, au moins pour un temps. C'est la responsabilité du Gouvernement, me semble-t-il, de ne pas gâcher ces chances. Déjà, vous êtes soumis à des pressions multiples, celles des corporatismes, celles de la partie la plus rétrograde du patronat, celles des théoriciens de la revanche sociale, celles de ceux qui préfèrent spéculer plutôt que produire et créer.

M. Hector Rolland. Vous n'avez jamais travaillé ! Vous ne savez pas ce que c'est !

M. Lionel Jospin. Vous voulez que les salaires soient négociés de la façon la plus décentralisée possible, entreprise par entreprise ; vous souhaitez accroître la part du salaire liée aux efforts individuels et remettre en cause l'existence du S.M.I.C. Tout cela portera atteinte au pouvoir d'achat des salariés.

M. Jean-Guy Branger. C'est vous qui l'avez diminué !

M. Lionel Jospin. L'élargissement du droit de licencier, le développement des contrats à durée déterminée accroîtront le nombre des chômeurs ou des emplois précaires. Sur l'emploi d'ailleurs, je ne vous ai entendu annoncer que des généralités.

Vous voulez, nous dit-on, diminuer les impôts qui découragent le travail et l'initiative. Mais qui travaille et prend des initiatives dans ce pays ? A vous croire, seulement certains.

Allègement des cotisations sociales des entreprises ...

M. Hector Rolland. Ce n'est pas trop tôt !

M. Lionel Jospin. ... allègement de l'impôt sur les sociétés, moratoire sur les effets de seuil, suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, allègement de la taxation des plus-values, réduction des tranches les plus élevées de l'impôt sur le revenu, tout cela va dans le même sens. Vous ne proposez pas une seule mesure fiscale pour les salariés petits et moyens, mais vous n'êtes pas chiche avec les plus favorisés. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Par ailleurs, on voit mal comment vous pourriez réduire sérieusement les dépenses publiques sans toucher aux dépenses sociales - vous y faites clairement allusion à propos de la sécurité sociale - et sans diminuer sensiblement le nombre des fonctionnaires, ce qui affectera les fonctions d'éducation, de santé, à moins que ce ne soit de sécurité !

Je ne crois pas que, malgré la conjoncture plus favorable, votre politique puisse réussir. Je crains simplement qu'elle ne débouche sur un accroissement considérable des inégalités et

ne déstabilise une législation sociale qui avait régulé la croissance des années cinquante et soixante et tempéré la crise des années soixante-dix et quatre-vingts. On ne peut bâtir une bonne économie en tournant le dos à la solidarité, et on ne peut créer l'accord national que vous évoquiez tout à l'heure en traitant inégalement les Français.

Dans ce contexte, très dangereux est votre projet de privatisation des entreprises publiques concurrentielles.

Nous le savons tous, un nouveau dispositif mondial - technologique, économique et culturel - se met en place. La France y sera confrontée dans moins de quinze ans. Saurons-nous y prendre notre place ? Tel est l'enjeu. Or notre pays, historiquement pauvre en capitaux prêts à s'investir et en entrepreneurs, a créé, pour son développement économique, la réponse originale de l'économie mixte, et cela bien avant 1981. Les Etats-Unis, le Japon, la République fédérale d'Allemagne, nous le savons, assurent, eux aussi, sous d'autres formes mais toujours sous l'égide d'un Etat nécessairement organisateur, la mobilisation du travail, du capital et du savoir.

Les nationalisations dans le secteur industriel ont rempli deux fonctions d'intérêt national : redonner des capitaux à des groupes exsangues, restructurer de grands secteurs menacés. Les passifs sont apurés, les défis du futur - composants, espace, informatique - sont relevés.

La privatisation est inutile, car elle ne rapportera rien à la collectivité, mais elle sera l'occasion d'affaires juteuses pour certains. La preuve, d'ailleurs, c'est que vous n'envisagez pas de privatiser la sidérurgie ou Renault. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La dénationalisation est dangereuse. En pleine guerre économique, et à l'heure des O.P.A. massives, c'est prendre un risque que de n'être pas sûrs de garder le contrôle de nos secteurs de pointe. En outre, il est dangereux d'interrompre une évolution des relations sociales nécessaire et prometteuse.

Au-delà du million de salariés concernés par la privatisation, c'est une certaine idée de l'intérêt national, de l'équilibre de la société, de l'avenir de notre pays, qui est en cause. C'est pourquoi nous condamnons votre projet et nous le combattons, à l'Assemblée et dans le pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La privatisation, c'est d'ailleurs la manie de votre Gouvernement et le maître-mot de votre majorité. Deux de vos projets en matière audiovisuelle m'inquiètent particulièrement.

Nous espérons naturellement que vous ne suivrez pas les appels à « l'épuration » lancés récemment par l'éditorialiste d'un quotidien appartenant à un groupe de presse largement représenté au Palais-Bourbon grâce à votre majorité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Robert Wagner. Et la télé socialiste ?

M. Lionel Jospin. Je vous l'ai dit, deux de vos mesures m'inquiètent.

La première concerne la suppression de la Haute Autorité. Sa désignation a été calquée sur celle du Conseil constitutionnel. Pourquoi ce qui est gage d'indépendance dans un cas ne le serait-il plus dans l'autre ? En deux ans et demi d'activité, la Haute Autorité a fait preuve d'un souci réel d'organiser l'audiovisuel en dehors de toutes les pressions. Vous l'avez presque reconnu ici. Alors, pourquoi la dissoudre ?

La seconde concerne la privatisation d'une ou deux chaînes du service public. J'avais noté avec un certain plaisir, monsieur le Premier ministre, votre mouvement de retrait par rapport à la plate-forme R.P.R.-U.D.F. En effet, le 20 février dernier, vous déclariez : « L'idée de privatiser tout de suite devrait être remise en cause... Un délai de réflexion s'imposerait ». Cela vous avait valu, à l'époque, une vive réaction de M. Léotard, dénonçant « les trois pas en avant et les deux pas en arrière du président du R.P.R. ». Dans ce tango audiovisuel, serait-ce désormais les « néo-libéraux » de l'U.D.F. qui mèneraient la danse ? Pourquoi soudain vouloir faire si vite ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La privatisation, c'est la spoliation de la nation. Les chaînes publiques font partie de notre patrimoine. Elles ont été élaborées, construites par la redevance payée par les Français.

La privatisation, c'est la braderie du service public. Comment se ferait, en effet, la vente au privé non seulement des biens matériels, mais encore du capital de compétences et de savoir faire qui est amassé ?

M. Robert-André Vivien. Berlusconi !

M. Lionel Jospin. La privatisation, c'est l'invasion de la publicité, puisque le financement des programmes ne repose-rait plus que sur cette seule ressource.

M. Robert-André Vivien. Berlusconi !

M. Lionel Jospin. Equilibre n'est pas privatisation totale ! En cinq ans, nous avons libéré la communication (*Rires et vives exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste...*)

Plusieurs députés des groupes R.P.R. et U.D.F. Berlusconi ! Seydoux !

M. Lionel Jospin. ... autorisé les radios locales, investi dans les nouvelles technologies. Nous avons défini les bases d'un système mixte, avec une compétition entre public et privé, mais dégagé de toute soumission au pouvoir politique.

En privatisant, vous risquez d'introduire le désordre et les téléspéctateurs, donc les Français, en seront les premières victimes. Il y a mieux à faire pour le système audiovisuel français que de dépouiller le service public. Jamais nous n'approuverons cette politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je n'ai pas le temps, monsieur le Premier ministre, d'évoquer suffisamment ici les problèmes de politique étrangère et de défense que vous avez abordés. Je tiens simplement à faire un constat et à exprimer une préoccupation.

Le constat, c'est que vous considérez maintenant comme un fait non négociable l'élargissement de l'Europe au Portugal et à l'Espagne. C'était clair dans votre discours.

Ma préoccupation, c'est celle que m'inspire votre projet de « nouvelle composante nucléaire terrestre ». Si vous envisagez, par là-même, des missiles mobiles qui se déplaceraient sur tout le territoire national, je pense alors que ce serait une folie, et qu'elle risquerait, dans les conditions d'exiguïté de notre territoire - ces missiles se déplaceraient au milieu de la circulation française ! - (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

M. Emmanuel Aubert. Ils s'arrêteraient au feu rouge !

M. Lionel Jospin. Et cela risquerait de rompre le consensus de la nation autour de la dissuasion et de relancer dans notre pays un mouvement pacifiste. (*Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous en parlerons le moment venu, monsieur Giraud ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Votre dernier grand projet, enfin, la réforme du mode de scrutin. (*Ah ! sur les mêmes bancs*)

La proportionnelle a été utile. (*Rires et exclamations sur les mêmes bancs*)

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Pour les socialistes !

M. Lionel Jospin. Elle a donné une assemblée à l'image du pays et mis le pays en face de lui-même.

M. Roland Nungesser. On ne vous le fait pas dire !

M. Lionel Jospin. Elle n'a pas masqué la poussée de l'extrême-droite. Elle n'a pas exagéré le déclin, pourtant bien réel, du parti communiste. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Elle a représenté, conformément à leur force, les deux droites conservatrices. Elle a donné au courant socialiste sa juste part et seulement sa juste part. Elle a permis que se dégage une majorité - à moins qu'il n'y ait pas de majorité !

Pourquoi voulez-vous la changer si vite ? Après tout, l'Assemblée est élue pour cinq ans. Et bien d'autres problèmes devraient vous solliciter. N'est-ce pas parce que vous n'êtes pas assurés de la durée, ni même certain d'obtenir, dans un an, de votre majorité, ce qu'elle ne peut pas vous refuser maintenant ?

Et elle aura tort. Car quel est le véritable motif de ce projet de retour au scrutin majoritaire ? Il est certainement de réduire davantage le parti communiste, de récupérer les voix du Front national, comme vous en avez récupéré les thèmes, mais sans être obligé de lui céder des députés.

Mais il est tout autant destiné à vous permettre, le moment venu, d'écraser l'U.D.F. Il est étonnant que ce regroupement de partis ne s'en rende pas compte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe U.D.F.*)

M. Jean-Pierre Solseon. Ce que vous dites est lamentable !

M. Lionel Jospin. Notre attitude dans ce débat sera claire : nous refuserons de voter la loi d'habilitation parce que nous sommes pour un mode de scrutin juste, la proportionnelle.

M. Jean-Claude Gaudin. Il est injuste et vous le savez !

M. Lionel Jospin. Farce que nous n'acceptons pas que, par la méthode de l'ordonnance, vous interdissiez à l'Assemblée tout contrôle valable sur son mode d'élection. (*Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Parce que nous n'avons pas la moindre garantie sur l'honnêteté du découpage des circonscriptions que vous envisagez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

De nombreux députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Defferre ! Defferre ! Marseille ! Marseille !

M. Lionel Jospin. M. Defferre a été suivi dans ses propositions par le Conseil d'Etat ! On verra s'il en ira de même pour vous ! (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

Votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, est un gouvernement de transition. Son horizon n'excède pas deux ans. Ceux qui le composent n'ont pas la même idée de la façon dont il devra finir.

De cela, vous n'êtes pas responsable. Mais vous serez comptable de ce que vous ferez à sa tête car, quelles que soient les circonstances - électorales ou non - le pays a besoin d'être dirigé et servi, son présent assuré, son avenir préparé.

Ayant suivi votre action politique et voyant la composition de votre gouvernement, j'indiquerai pour terminer ce que je crains. (*Ah ! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Qu'en matière économique, vous soyez conservateur, bien sûr - et vous l'avez prouvé - mais surtout laxiste.

Que vous retrouviez la pente qui fut la vôtre de 1974 à 1976 : celle de la facilité, qui donna les résultats que l'on sait. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Au couple désinflation - modernisation, que nous avions choisi, vous venez d'ailleurs de substituer le couple inflation - dévaluation. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Michel Debré. Vous avez dévalué trois fois !

M. Lionel Jospin. Qu'en matière sociale, vous soyez durs et démagogiques. Durs avec le monde du travail, si vous appliquez la plate-forme R.P.R.-U.D.F., souples avec les corporatismes et vos clientèles.

M. Emmanuel Aubert. Et les frères Seydoux ?

M. Lionel Jospin. Ainsi, vous découragerez l'effort et l'initiative dans le secteur productif.

M. Pierre Mager. Ne vous faites pas de souci pour ça !

M. Lionel Jospin. Qu'en matière de sécurité, de liberté, de mœurs, de culture, de droit des femmes, d'évolution outre-mer, d'immigration, de code de la nationalité - vous l'avez laissé entendre tout à l'heure - , vous prenez la vieille droite dans le sens du poil. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Messmer a déjà indiqué ici qu'il réclamerait, au nom du R.P.R., le retour à la peine de mort. Il n'y a mis comme barrage, monsieur le Premier ministre, que votre conscience.

M. Roland Nungesser. Vous préférez qu'on tue des innocents ?

M. Lionel Jospin. Ainsi, vous figurez la France au lieu de la faire bouger.

Le pays, naturellement, attend un chef de gouvernement. J'ai eu souvent l'impression, aujourd'hui, d'entendre un candidat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*)

Je ne sais pas si, au bout du compte, cela sera bon pour vous. Mais je crains que ce ne soit pas bon pour la France. Voilà pourquoi vous n'avez pas notre confiance. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.*) Voilà pourquoi nous, socialistes, devons dès maintenant préparer l'alternance. Nous l'avons réalisée hier. Vous en êtes les bénéficiaires aujourd'hui. Je suis convaincu que nous la réussirons demain. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. le président. La parole est à M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Valéry Giscard d'Estaing. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, notre assemblée va voter ce soir pour ou contre la confiance au Gouvernement.

Nous sommes, en ce moment précis, les seuls dépositaires de la volonté des électrices et des électeurs, telle qu'elle s'est manifestée le 16 mars dernier.

Les nouveaux arrivants ressentent l'émotion et l'honneur de détenir une parcelle de la souveraineté nationale ; ceux qui reviennent retrouvent ici des habitudes et des souvenirs. (*Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Une élection, c'est une décision, mais c'est aussi une expression.

La décision a été nette : mettre fin à la majorité absolue du parti socialiste telle qu'elle existait sous cette verrière depuis le 21 juin 1981. La page de la gestion socialiste du pays a été tournée par les électeurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

M. Michel Sapin. Provisoirement !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais qu'est-ce que les électeurs ont voulu ainsi exprimer ? (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Qu'ont-ils voulu dire au fond d'eux-mêmes, au moment, si mal connu et à peine étudié, de choisir leur bulletin de vote ? Une élection est plus riche d'enseignements qu'un sondage. (*Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Elle apporte une vraie réponse à une infinité d'interrogations.

Les attentes des Français se sont imposées au milieu politique.

Cette campagne électorale que nous avons tous vécue a mis en lumière le contraste entre le débat théorique, rituel, clos sur lui-même, d'une partie du milieu politique, et les aspirations unanimes et angoissées du peuple de France.

Les électeurs paraissent reprendre à leur compte l'exclamation de Saint-Exupéry : « Ne me parlez pas d'autre chose ! ».

Pour que votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, emporte l'adhésion et mobilise la volonté des Français, il faut réduire le décalage entre la politique et la vie des gens.

Les aspirations des Français sont d'abord économiques et sociales.

Leurs priorités portent sur l'emploi, sur la reprise de l'activité économique et son impact sur le pouvoir d'achat, sur la sécurité quotidienne.

Aujourd'hui, ceux qui vous ont écouté, ceux qui suivent nos débats, attendent de connaître l'action du Gouvernement, et c'est là-dessus qu'ils formeront leur jugement.

Ces attentes sont concrètes. Elles ont été mûries par l'expérience des difficultés vécues par les gens.

La dureté des temps leur a beaucoup appris. Déçus par les promesses de l'état de grâce, ils savent maintenant qu'il n'y a pas de résultats sans efforts.

Que l'argent ne tombe pas du ciel, ni pour l'Etat, ni pour l'entreprise, ni pour les particuliers.

Qu'il n'y a pas de remède miracle, mais une série d'initiatives à effets convergents.

Et d'abord, pas de remède miracle pour le chômage. Cela correspond à une réalité profonde.

Dans un monde qui se modernise et qui se complique, le chômage n'est plus celui des crises économiques d'autrefois, où la fin de la crise suffisait pour rétablir l'emploi.

Depuis les années 60, tous les cycles successifs de notre économie se sont achevés sur un niveau de chômage en hausse.

Les gens ont vu l'échec du traitement social du chômage. Ils savent qu'il faut attaquer le problème par tous les bouts. Ils savent que l'entreprise est au cœur du débat, beaucoup plus que l'Etat. Ils savent que la priorité est de recommencer à créer des emplois, alors que jusqu'ici on a continué, dans notre pays, d'en détruire.

Pas de remède miracle non plus pour la sécurité. Dans ce domaine que vous avez longuement traité, monsieur le Premier ministre, les Français ne se contentent plus des explications angéliques sur les frustrations et les inhibitions qui conduiraient malgré soi à des actes criminels, et qui rendraient moralement inacceptables les sanctions ou la répression.

Le terrorisme international, puissamment et habilement organisé, les attentats aveugles, indifférents au sort des plus faibles et des plus fragiles, la dégradation continue des valeurs qui sécurisent la vie en commun leur ont fait prendre conscience de la nécessité d'une action d'ensemble, nationale et internationale, traitant à la fois le mal et les malades, et visant un objectif global de retour à une société plus sûre.

Cet objectif d'une société plus sûre fait partie du besoin fondamental d'une communauté française confiante en elle-même, protégeant mieux son identité sociale et culturelle, capable d'absorber des flux migratoires normaux, sans que ceux-ci mettent en question l'homogénéité de son territoire ou la stabilité de sa culture.

Dans une époque appelée à connaître de grandes migrations et de fortes tensions culturelles, il est nécessaire de mieux réglementer l'accès de notre territoire national et de faire respecter avec justice et fermeté les droits et les devoirs des étrangers en France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Au total, les Français ont beaucoup évolué en cinq ans. C'est un peuple adulte qui s'adresse à vous, monsieur le Premier ministre, et qui attend votre réponse.

Je vous ai parlé des attentes des Français. Je vous parlerai des besoins de la France.

Ce ne sont pas les mêmes.

Les besoins de notre pays s'inscrivent dans la lente évolution de ce qu'un de nos historiens appelle « l'identité de la France », et qui dépasse de loin nos impatiences et nos querelles.

J'en mentionnerai trois : l'entrée dans la modernité, l'union de l'équipe nationale, notre contribution à l'histoire globale par l'union de l'Europe.

Le gouvernement socialiste, d'abord lancé sur une piste du XIX^e siècle...

M. François Loncle. D'autres sur celle de Louis XVI (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... a pressenti la nécessité d'une autre orientation en redécouvrant le terme de modernisation.

Mais il ne s'agit pas seulement de moderniser l'outil. Il faut accepter la modernisation des esprits, des comportements et des méthodes ; choisir la société d'initiative et de responsabilité ; renoncer à l'intelligence centrale qui décide de tout pour faire confiance aux millions d'intelligences individuelles qui décident au cas par cas.

Bref, entrer dans la société libérale.

Il faut aussi préférer des systèmes diversifiés, souples et vivants, aux dispositifs socialistes massifs et globaux.

Il faut enfin donner une réalité à ce que les Français pressentent, et qui rejoint une préoccupation traditionnelle de l'U.D.F. : le redémarrage économique peut se faire au bénéfice de tous, et pas seulement à l'avantage de quelques-uns. (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quant à l'union, cessons de la considérer comme une nécessité tactique du moment. L'union est nécessaire. Elle est profondément inscrite dans l'évolution de la France.

Elle est nécessaire parce que, lorsque nous étions une puissance dominante, même divisés, il nous restait assez de forces pour l'emporter sur les autres. Mais, dans l'univers de compétition où la France figure aujourd'hui en seconde division, l'union est devenue une condition de la victoire.

Une évidence politique est en train de s'imposer. Les Français ne veulent plus être divisés ; les Français ne veulent plus qu'on les divise. C'est d'ailleurs l'un des enseignements les plus frappants des dernières élections.

On aperçoit la possibilité que s'établisse enfin dans notre pays un système de gouvernement avec des oscillations limitées autour de la moyenne. Ne gâchons pas cette chance historique. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

A chaque occasion je repète que l'union - hier l'union de l'opposition, aujourd'hui l'union de la majorité - est la préface à la réconciliation des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Notre tradition historique fait que nous ne connaissons jamais l'union dans l'uniformité, contraire à notre paysage et à nos racines. L'union à la française, c'est l'union dans la diversité. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Si l'Europe a été totalement absente de notre débat électoral - au demeurant, cela conduit à s'interroger sur la manière dont les grandes options et les grands choix sont incorporés au débat politique moderne - elle détient pourtant le dernier mot pour la solution de beaucoup de nos problèmes, comme on vient d'ailleurs de le constater récemment.

Je souhaite que votre Gouvernement n'oublie pas la grande silhouette de l'Europe qui se tient derrière la porte et qui frappera chaque fois qu'il s'agira d'une échéance vitale pour notre pays.

Nous vous demandons de faire avancer l'union de l'Europe. L'U.D.F. est prête à soutenir les initiatives les plus hardies pour développer le rôle et l'usage de la monnaie européenne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe U.D.F. et sur divers bancs du groupe du R.P.R.*)

Monsieur le Premier ministre, pour conduire le renouveau, vous disposez de trois atouts : l'attente positive de l'opinion, une conjoncture internationale favorable et la cohérence de la plate-forme U.D.F.-R.P.R. (*C'est sûr ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'opinion ne croit plus au socialisme. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

D'ailleurs, à en juger par la dernière campagne électorale, au moins dans le Puy-de-Dôme (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste*), et par le contenu des discours, les socialistes ne croient plus au socialisme. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'opinion reconnaît la supériorité des solutions libérales...

M. Raymond Douyère. Surtout les fraudeurs !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... mais elle attend de savoir si nous serons capables de réussir le virage libéral de la France.

M. Louis Mermaz. Ça, c'est le XIX^e siècle !

M. François Loncle. C'est de la bouillie pour chats !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Les mots clés du socialisme ont été absents de la dernière campagne : nationalisation...

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est fait !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... planification...

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est fait !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... étatisation...

Plusieurs députés des groupes U.D.F. et du R.P.R. C'est fait !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Ils ont quitté la scène, presque en rasant les murs, où ils n'ont même pas laissé de graffiti. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Les slogans de 1981 ont été remplacés partout, dans les conversations, dans les écrits, dans les propositions, par les recettes libérales : initiative, responsabilité, revalorisation du rôle de l'entreprise.

C'est un mouvement irréversible. La plus grande date des années 1980, celle qui a marqué une coupure dans notre histoire politique, a été celle du 24 juin 1984 : la manifestation de masse sereine et apolitique pour la liberté de l'enseignement. (*Rires sur les bancs des groupes socialiste et communiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Ses conséquences seront plus fortes et plus durables que celles de mai 1968. (*Oh ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste. Cela tombe à plat ! Il ne faut pas exagérer !

M. Valéry Giscard d'Estaing. On n'entend que de faibles murmures. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Cette opinion, monsieur le Premier ministre, attend de vous un changement de politique ferme et global. Elle ne s'attend pas à des résultats immédiats. (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste*), mais elle veut que la direction prise soit la bonne.

Elle redoute plus la timidité que la hardiesse.

Elle vous demande d'aller très vite jusqu'au bout de votre logique, pour établir la confiance qui est la condition de votre réussite.

Elle est prête à recevoir moins, à condition de pouvoir espérer plus. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Chaque réglementation superflue abrogée sera une victoire. Chaque réglementation superflue maintenue sera une défaite.

Chaque démarche simplifiée, chaque traitement de dossier facilité, sera une victoire. Chaque complication conservée sera une défaite.

Chaque emploi créé sera une victoire. Chaque emploi perdu sera une défaite. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Ballon. Cela en a fait des défaites !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Multiplions par deux le nombre de nos victoires ! Divisons par deux le nombre de nos échecs !

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, jamais la situation internationale ne sera plus favorable à la réussite du virage libéral (*C'est vrai ! sur les bancs du groupe socialiste*) : le prix du baril de pétrole compris entre 10 et 15 dollars effaçant, et au-delà, le deuxième choc pétrolier, comprenez un instant que cela fasse rêver le Président de la République des années 79-80, où le baril flambait à 38 dollars (*Sourires*) ; une croissance économique internationale au voisinage de 3 p. 100, alors qu'à partir de 2,2 p. 100 la France recommence à créer des emplois ; une inflation internationale faible, et voisine de zéro chez nos voisins d'Allemagne fédérale ; un dollar revenu de son sommet de 10,50 francs et situé dans la zone des 7 à 8 francs.

A partir de cette extraordinaire conjonction des astres... (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste. Madame Soleil !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... dont personne ne peut dire combien de temps elle durera, la règle de votre stratégie économique me paraît être : hardiesse et cohérence. Il est vrai que vous partez d'une situation très difficile, (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste*), beaucoup plus difficile que ne le pense l'opinion publique tétanisée par les médias officiels. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Hersant ! Hersant ! Hersant !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette situation vous a imposé la dévaluation du franc. (*Non ! Non ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Cette dévaluation, monsieur le Premier ministre, est la première facture que les socialistes vous ont laissé à payer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. C'est scandaleux ! Balladur, c'est le ministre de la spéculation !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais vous en trouverez d'autres : les factures des dépenses budgétaires et sociales.

Mes chers collègues socialistes, je me tourne vers vous pour vous dire : la dévaluation était inévitable. (*Non ! Non ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Tout le monde le savait, je dis bien : tout le monde. (*Non ! Non ! sur les mêmes bancs du groupe socialiste.*)

Je vous en prie, mes chers collègues, ne donnez pas de votre responsabilité économique une image dérisoire !

M. François Loncle. Quel cynisme !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je répète : tout le monde le savait, en France comme à l'étranger. (*Non ! Non ! sur les mêmes bancs.*) Je n'ai pas rencontré un seul dirigeant des grands pays occidentaux... (*Protestations sur les mêmes bancs.*)

Un député du groupe socialiste. Il faut sortir un peu !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ...je n'ai pas rencontré un seul expert international...

M. François Loncle. Il n'y a plus personne !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ...qui ne sût que le franc serait dévalué après les élections de mars 1986. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. François Loncle. Lamentable !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je suis heureux du bruit que vous faites, qui me donne malheureusement la mesure, pour ce qui concerne certains d'entre vous, de votre irresponsabilité économique et monétaire. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe U.D.F. et du groupe du R.P.R. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. Vous insultez le Président de la République ! C'est indigne !

M. Valéry Giscard d'Estaing. La dévaluation était inscrite depuis des mois dans les taux comparés de l'euro-franc et des autres devises. (*C'est faux ! C'est faux ! sur les bancs du groupe socialiste.*) Il suffisait d'ouvrir un journal pour le constater !

Tout à l'heure, M. Jospin parlait des tensions sur le marché monétaire. Je voudrais simplement lui faire remarquer que le marché monétaire est un marché interne où est traitée la monnaie nationale...

M. François Loncle. Pas de leçon !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ...et qu'il ne reflète en rien les situations de change qui se constatent sur le marché des changes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lionel Jospin. Merci, professeur ! Mais j'ai dit « les marchés monétaires » et non pas « le marché monétaire » !

M. Franck Borotra. Ignorait !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Tout gouvernement, libéral ou socialiste, aurait dévalué pour rétablir la compétitivité de nos produits.

M. Jacques Fleury. Laxiste !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Car tenter d'augmenter notre production, lorsqu'on a trois millions de personnes sans travail...

M. Guy Chanfrault. Artifice !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... à partir d'une monnaie artificiellement surévaluée, est une bêtise condamnée à l'échec. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Je vous rappelle que le déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Allemagne fédérale - je ne vais pas citer de nombreux chiffres - a été de 45 milliards de francs en 1985.

Plusieurs députés du groupe socialiste. En 1980 !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je dis bien : en 1985. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. On n'est pas à l'école ! Assez de leçons !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Nous ne sommes pas là pour écrire de l'histoire économique ! Je vous rappellerai simplement...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Assés !

M. François Loncle. Nous ne sommes pas à l'école !

M. le président. Messieurs, je vous en prie !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je rappellerai simplement à mes collègues...

M. François Loncle. Nous ne sommes pas à l'école !

M. Jacques Médecin. C'est dommage !

M. le président. Nous sommes à l'Assemblée nationale et il convient d'écouter l'orateur !

M. Emmanuel Aubert. Très bien !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je rappellerai simplement une chose, qu'on a oubliée : après le premier choc pétrolier et avant le deuxième, la France avait rétabli l'équilibre de ses échanges extérieurs. Or cet équilibre n'a été compromis à nouveau que par l'apparition du deuxième choc pétrolier.

M. André Laignel. Vous avez tout faux !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais, lorsque pour réduire leur déficit commercial vis-à-vis du Japon les Américains ont décidé récemment de faire baisser le dollar et de chercher à faire monter le yen, pas une voix ne s'est élevée dans ce pays pour contester la nécessité d'une telle action. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) Alors, épargnons-nous cette querelle, indigne d'un grand pays !

La dévaluation a eu lieu, il faut maintenant la réussir. Et vous pouvez compter, monsieur le Premier ministre, sur les membres du groupe de l'U.D.F. pour vous y aider ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

M. Raymond Douyère. Sauf Barre ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur quelques bancs du groupe communiste.*)

M. Valéry Giscard d'Estaing. Vous avez décidé une dévaluation courte, de 6 p. 100, sans doute pour maintenir la solidarité européenne. (*Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais cela entraîne des conséquences.

M. Didier Chouat. Les montants compensatoires !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Avec une dévaluation longue, la monnaie se défend toute seule. Avec une dévaluation courte, amputée de ses effets secondaires, la monnaie doit apporter la démonstration de sa solidité.

La clé du succès réside dans l'évolution des prix français, comparée à celle de nos voisins.

M. Lionel Jospin. Eh oui !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Cela exclut d'abord le recours à toute cause de majoration qui ne serait pas décidée simultanément par eux, et donc, en particulier, à l'aggravation, un moment envisagée, de la fiscalité pétrolière.

M. Edmond Alphandéry. Très bien !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Nous préférons le circuit court de la baisse des prix au circuit long du prélèvement public et de la redistribution par l'Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe U.D.F.*)

Cette évolution des prix français doit être celle de prix devenus libres. On ne gagne pas sur l'inflation par la guerre d'usure, mais par la stratégie globale. La vérité des prix a toujours le dernier mot ! Rendons la parole au marché.

Un député du groupe socialiste. Et tant pis pour les exclus !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Il vaut mieux, monsieur le Premier ministre, prendre le risque d'évacuer la bulle d'inflation qui subsiste dans notre économie, en libérant tous les prix, et utiliser désormais un mécanisme moderne de fixation des prix par le marché. Au total, vous y gagnerez !

Vous perdrez sans doute un peu en 1986, mais vous gagnerez nettement à partir de 1987. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Labarrère. Et en 1988 ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Vous devriez dire merci ! Le meilleur emploi de la baisse du prix du pétrole, c'est la libération définitive de tous les prix de l'économie française. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe U.D.F. et sur quelques bancs du groupe du R.P.R.*)

Chacun sait que la réussite d'une dévaluation dépend de ses mesures d'accompagnement, budgétaires et monétaires.

Nous approuvons les orientations que vous avez tracées, et notamment, par la voix de votre ministre d'Etat, le retour programmé à l'équilibre budgétaire.

Avant tout, les Français ont besoin de savoir la vérité. (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Ils veulent connaître la situation budgétaire et financière laissée par vos prédécesseurs, et qui va peser sur votre action.

M. Charles Ehrmann. Ce ne sera pas facile !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Faites de cet inventaire la partie essentielle du prochain collectif budgétaire.

Plutôt qu'un document administratif, donnez-nous une conclusion politique accessible à tous.

Venez dire au Parlement où nous en sommes, quelle est la part de crédits encore disponibles pour 1986, quels sont les engagements pris pour lesquels il n'existe pas de ressources, quelle est la situation financière de nos institutions sociales, quelle est la charge annuelle que le budget devra supporter au titre de la dette. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Faites du Parlement le lieu naturel de présentation de ce bilan.

M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Cela permettra aux uns de le contester démocratiquement et aux autres, à nous tous, de le faire connaître dans le pays.

Les économies budgétaires sont indispensables. Le chiffre que vous avez annoncé cet après-midi, soit 20 milliards de francs en année pleine, représente environ 0,5 p. 100 de notre P.I.B. C'est un effort courageux mais minimal, car il est la clé du reflux indispensable des charges publiques.

Ces économies sont possibles car l'Etat vit au-dessus des moyens de la France.

M. René André. C'est exact !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Ces propositions, monsieur le Premier ministre, figurent dans la plate-forme de l'U.D.F. et du R.P.R.

Le plus important, à mes yeux, c'est la cohérence du projet.

La vie parlementaire, dont vous nous avez annoncé le calendrier, la vie administrative vont conduire à examiner les mesures une par une, en oubliant leur cohérence globale. Les lobbies d'intérêt et les lobbies de conservation des habitudes tenteront de réduire ou de diluer l'effet de chaque mesure, qu'il s'agisse de la libéralisation de l'économie, de la déréglementation quasi complète des petites et moyennes entreprises, ou de la privatisation des entreprises nationalisées.

Nous vous demandons de leur conserver leur cohérence, car la France a besoin d'un projet global et vigoureux pour franchir le seuil de l'économie moderne et relancer la création d'emplois.

Ne laissez pas mutiler notre projet !

Lorsque la réglementation et l'emploi sont antagonistes, c'est l'emploi qu'il faut choisir ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et R.P.R.*)

Car le premier des acquis sociaux, dont on a beaucoup parlé dans la campagne, c'est l'emploi, sans lequel les jeunes ne connaîtront jamais les autres !

L'utilisation habile de l'environnement international doit permettre en dix-huit mois de donner du travail aux jeunes qui arrivent chaque année sur le marché, et de réduire de près de moitié le nombre de ceux qui sont actuellement au chômage.

Il faut anticiper ce mouvement en prenant tout de suite, ainsi que vous l'avez annoncé tout à l'heure, des mesures qui modifient l'attitude des entreprises à l'égard de l'emploi des jeunes : libéralisation des procédures et des contraintes, assimilation de la formation à la vie normale de l'entreprise et allègement des charges.

Cette mesure d'urgence doit être accompagnée d'une réforme à rendement durable : la refonte des filières d'enseignement professionnel, qui concerne l'Etat et les régions.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous faire une suggestion. (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Je ne vois pas pourquoi vous faites « Ah ! », messieurs, puisque c'est à monsieur le Premier ministre que je m'adresse (*Rires sur de nombreux bancs*), mais cela vous concerne aussi.

Monsieur le Premier ministre, vous allez avoir tout à l'heure votre majorité. (*Ah ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Eh bien, faites-lui plaisir ! (*Ah ! sur les mêmes bancs.*) La meilleure manière de faire plaisir à ces députés

qui ont été élus au terme d'une longue campagne, c'est de leur faire voter les mesures qu'ils ont envie de voter. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

La plate-forme R.P.R. - U.D.F. prévoit l'abrogation de quatre textes : les deux ordonnances de juin 1945 sur le contrôle des prix et sur le contrôle économique, la loi Savary sur l'enseignement supérieur et la loi Quilliot sur le logement.

Faites voter par le Parlement l'abrogation de ces textes ! *Vifs applaudissements sur les bancs U.D.F. et R.P.R.*

Vous serez surpris des majorités que vous obtiendrez. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Bapt. C'est un piège !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... et l'opinion saura qu'une page est définitivement tournée.

Certes, on objectera qu'il y a des complications techniques, et vous y avez fait allusion : par exemple, on a introduit dans les ordonnances de 1945 la législation sur la concurrence. Mais alors, faites-vous donner le pouvoir de réformer cette législation par ordonnances ! Et, pour le reste, faites-nous voter l'abrogation ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mes chers collègues, je vous ai parlé des chances : maintenant, j'en viens aux conditions politiques du succès.

Le renouveau est désiré par les Français. Les mesures à prendre ne sont pas faciles : il y faut de la volonté et de l'autorité.

Le Gouvernement a-t-il la capacité politique de réussir ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Si ! Et une majorité parlementaire aussi réduite lui permet-elle d'agir ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Oui, mais à une condition : l'union.

M. Jean Beaufils. Oui, mais ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Dès qu'il aura reçu la confiance, le Gouvernement devra se considérer comme le premier responsable de l'union de la majorité.

N'oubliez jamais que si votre nomination a été décidée par le Président de la République, votre légitimité politique tient à l'existence de votre majorité à l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Il ne s'agit pas seulement de maintenir l'unité de vote de cette majorité : dans son comportement, dans ses actions, dans ses priorités et dans ses choix politiques, l'esprit de l'union doit l'emporter sur l'esprit de parti.

Je sais, monsieur le Premier ministre, que vous en êtes convaincu.

Nous commençons à éprouver les méfaits du scrutin proportionnel. (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.*) Sa première application a débouché sur une majorité réduite.

M. François Loncle. C'est la démocratie !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Sa seconde application, s'il devait y en avoir une, déboucherait vraisemblablement sur une absence de majorité (*exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), pour les uns comme pour les autres : et sans majorité de gouvernement, la France s'en irait à vau-l'eau.

Revenir au scrutin majoritaire, c'est arracher le pays au risque de la décadence. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*) C'est pourquoi l'U.D.F. unanime votera le retour au scrutin majoritaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lionel Jojoin. Vous-même, n'aviez-vous pas fait des propositions sur la proportionnelle ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais votre action, monsieur le Premier ministre, s'exercera alors dans une situation politique exceptionnelle : la certitude d'une élection présidentielle dans les deux ans, la certitude d'élections législatives dans les deux ans (*Tiens ! sur les bancs du groupe socialiste*), car aucun Président nouvellement élu ne se satisfera de la composition actuelle de notre assemblée. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) Et le scrutin majoritaire lui offrira le moyen de constituer une nouvelle majorité.

M. Gérard Bapt. Il n'y a donc pas de majorité ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Monsieur le Premier ministre, dans l'intervalle, ce sera la cohabitation entre un Président de la République élu par la vague socialiste de 1981, et un Gouvernement soutenu par la majorité du renouveau libéral.

Les Français se posent la question : la cohabitation peut-elle réussir ?

M. Jean Bauffils. On va voir...

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je souhaitais que la France respecte ses règles constitutionnelles : je suis heureux qu'elle l'ait fait.

Il y avait deux raisons à cela. Que notre pays montre à l'extérieur, après ses nombreuses convulsions politiques, qu'il est devenu un Etat de droit, à l'image des grandes démocraties, où la Constitution s'applique purement et simplement ; et que les Français démontrent leur maturité politique en gérant une situation qui n'est pas la meilleure possible, mais qui se situe sur la voie de la réduction de nos antagonismes.

La cohabitation n'est ni la confusion des pouvoirs, ni l'ambiguïté de la politique.

Le Président de la République a son pouvoir. Le Gouvernement a le sien. Tous deux sont définis exactement par la Constitution.

Quand nous voterons tout à l'heure la confiance au Gouvernement, nous lui donnerons les moyens d'exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article 20 de la Constitution. Et nous lui demanderons d'appliquer sans compromission la politique que nous avons défendue devant les électeurs, et que ceux-ci ont majoritairement approuvée.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais appeler votre attention sur un point délicat : l'idée d'une sélection faite par le Président de la République entre les demandes de bonnes et de mauvaises ordonnances n'a aucun fondement constitutionnel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne devons pas accepter cette jurisprudence, même si le Gouvernement a eu un premier réflexe de modération, et de sagesse, pour éviter le conflit.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. Lionel Jospin. Le Gouvernement utilise ses pouvoirs !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Soyons précis à ce sujet.

La demande de légiférer par ordonnance figure au titre V de la Constitution qui régit les « rapports entre le Gouvernement et le Parlement ». C'est le Gouvernement qui présente cette demande, sans même qu'il soit fait mention du Conseil des ministres. Le Président de la République n'intervient en rien dans cette procédure. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Joseph Fraconchi. N'est-ce pas comme cela qu'on a fait partir M. Chirac ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est le Parlement, et le Parlement seul, qui définit le champ d'application des ordonnances.

Quant à la signature du Président de la République, elle intervient au bout de la procédure, après que les ordonnances ont été prises en sa présence en Conseil des ministres. Cette signature, prévue à l'article 13 de la Constitution, était sans doute dans l'esprit des constituants un acte formel. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Pas du tout !

M. André Laignal. Il n'existe pas de délais ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je vais vous répondre, chers collègues : permettez à quelqu'un qui a vécu directement la situation de vous faire part de ses réflexions. Vous porterez ensuite un jugement sur ses arguments. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La signature du Président de la République est conforme à un certain nombre d'obligations faites au Président, par exemple la promulgation des lois assortie, vous le savez, d'un délai. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Laignal. Eh oui ! Il y a un délai !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette signature atteste sans doute la régularité de la procédure, comme c'est le cas pour la promulgation des lois.

Mais même si l'on admet un pouvoir d'appréciation, ce ne peut être que celui qui tient aux attributions propres du Président de la République, définies à l'article 5 de la Constitution, et concernant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, la continuité de l'Etat, l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et le respect des traités.

La date d'une disposition législative à modifier, ou le contenu économique ou social d'une ordonnance régulièrement autorisée par le Parlement, ne peut en aucun cas justifier le refus de signature. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

M. Jean Lecanuet. Très juste !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Si, comme je le pense, cette interprétation est aussi la vôtre, monsieur le Premier ministre, sachez que le vote de confiance de votre majorité impliquera tout à l'heure le soutien de votre attitude. Vous disposerez de l'appui du Parlement pour définir, comme cela vous paraîtra nécessaire, le champ de compétence dévolu aux ordonnances.

M. André Bellon. Provocateur !

M. François Loncle. Baroudeur ! (*Sourires...*)

M. Valéry Giscard d'Estaing. Et si l'une des ordonnances n'était pas promulguée, un vote du Parlement permettra de montrer que c'est la souveraineté populaire, exprimée ici, qui aura le dernier mot. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.*)

Nous savons tous que le plus difficile reste à faire, car la bataille politique reprendra. Nous vivons aujourd'hui la cohabitation d'après la victoire. C'est la plus facile. Mais nous connaissons, dans un an, la cohabitation avant les élections. (*Tiens ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les tensions seront fortes. Pour les réduire, il faudra beaucoup de modération et de rigueur constitutionnelle.

M. Gérard Bapt. Le temps des cactus !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Il y a deux manières de vivre la cohabitation.

L'une est d'en faire le champ clos au sommet de nos batailles politiques : elle accentue nos divisions.

L'autre réduit les antagonismes par un autocontrôle du pouvoir de chacun.

C'est la seconde que je choisis.

Pour conclure, en remerciant M. président pour sa bienveillance, car il ne m'a pas rappelé à l'horaire, je dirai, monsieur le Premier ministre, qu'une condition décisive du succès de votre action, peu mentionnée peut-être jusqu'à présent, sera le soutien de l'U.D.F. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Tout à l'heure, un jeune orateur de notre groupe expliquera notre vote.

Plusieurs députés du groupe socialiste. M. Lecanuet ? (*Rires.*)

M. Valéry Giscard d'Estaing. Parlant d'un jeune orateur, il est clair que je vous ai laissé l'embarras du choix ! (*Sourires.*)

L'U.D.F., monsieur le Premier ministre, ne vous apporte pas seulement ses voix : elle vous apporte son concours pour réussir le renouveau.

M. Pierre Forgues. Et les cactus ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Quel concours, monsieur le Premier ministre ? Celui des valeurs qu'elle représente.

Dernière née des grandes formations politiques, les élections législatives et régionales ont fait fortement progresser l'U.D.F. : cent trente et un députés dans cet hémicycle, quatre présidents de région, sur vingt-deux, qui poursuivront leur action au-delà des prochaines échéances électorales.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Tiens !

M. Valéry Giscard d'Estaing. L'U.D.F. est forte de ses valeurs. Héritière de la grande tradition libérale, de la conscience sociale chrétienne et du républicanisme radical (*exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*), elle chemine avec la France. Elle est à la fois sécurisante pour le pays et garante de son progrès.

La nouvelle majorité doit associer dans ses objectifs la liberté et la dignité de l'homme. Celui-ci n'est pas un pion dont le pouvoir bureaucratique dispose à son gré ! Mais il n'est pas davantage un point de référence piqué sur une courbe économétrique.

Nous devons le respect à la femme et à l'homme de cette fin de siècle, tels qu'ils sont devenus dans leur modernité et leur complexité.

C'est sans doute le vrai message du 16 mars. C'est celui que les Français nous demandent d'entendre.

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, les libéraux ont gagné les élections. Il faut que la France gagne le redressement.

L'enjeu de notre courte législature...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Longue !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... est clair : faire entrer le pays dans la modernité libérale.

Plusieurs députés du groupe socialiste. En deux ou trois ans ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Modernité politique, par le fonctionnement normal et rigoureux des institutions, par l'union soudée de la majorité, et par le rapprochement des Français dans leur diversité.

Modernité économique, par le recul de l'Etat qui réglemente et par le progrès de l'Etat qui libère.

Modernité sociale, par l'insertion plus ouverte et plus chère des individus dans la collectivité.

Voilà le cap !

M. Jean-Pierre Fourré. Vous avez parlé une heure !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Vous pouvez compter, monsieur le Premier ministre, sur le soutien ferme et loyal du groupe U.D.F. pour vous aider à maintenir ce cap. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Car nous souhaitons le succès de votre Gouvernement, et, plus encore, comme vous-même, le renouveau de la France ! (*Mmes et MM. les députés du groupe U.D.F. puis ceux du groupe du R.P.R. se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Pen. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national. - Mmes et MM. les députés du groupe communiste quittent l'hémicycle.*)

M. Jean-Marie Le Pen. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les députés, vous ne me croiriez sans doute pas si je vous disais qu'après vingt-cinq ans d'absence j'aborde sans émotion cette tribune à laquelle j'accédai il y a déjà plus de trente ans.

J'y viens, aujourd'hui, comme porte-parole du groupe parlementaire du Front national et des 2 millions 700 000 électeurs qui nous ont envoyés ici. Avant de m'adresser au Premier ministre, je m'adresserai à mes collègues, de quelque couleur politique qu'ils soient : mais je pressens déjà leur réponse, dont je me félicite. Acceptent-ils de considérer que, conformément aux lois de la République et aux traditions de la démocratie, nous sommes, dans cette assemblée, des députés à part entière ? Nos électeurs et nous-mêmes peuvent-ils être considérés dans le pays comme des Français à part entière ?

En effet, on aurait pu légitimement en douter pendant la campagne électorale : le mensonge, les calomnies, les outrages et la désinformation ont tenté de donner de nous une image tout à fait erronée et absolument calomnieuse. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous avons défendu un programme, soulignant un certain nombre de points essentiels et nous avons posé de bonnes questions. M. Fabius lui-même, l'ancien Premier ministre, l'avait publiquement reconnu. Ce serait déjà un immense service rendu au pays que de lui avoir posé de bonnes questions, même si, quelquefois, monsieur le Premier ministre, d'autres que nous y ont répondu, sur le canevas que nous avions nous-mêmes établi.

Mais, disait M. Fabius, nous apportions de mauvaises réponses : dois-je observer que si de bonnes réponses avaient été apportées il n'y aurait plus eu de question du tout ? Elles auraient été réglées, et tel n'est pas le cas ! Néanmoins,

quand bien même aurions-nous posé de mauvaises questions, nous aurions fait légitimement usage de notre droit, notre droit imprescriptible de citoyens ! Or, dans une période que j'espère maintenant révolue, cela nous a été contesté, et quelquefois de la manière la plus violente.

Il faut bien constater, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, que le Parlement dans lequel nous nous trouvons réunis aujourd'hui n'a pas cessé, tout au long de la V^e République, de se voir dépouiller de ses prérogatives, dans le désir que l'on avait - un désir peut-être légitime - de ne plus voir se reproduire les errements de la IV^e République, l'instabilité ministérielle, qui n'était d'ailleurs pas seulement due à la proportionnelle, comme on tente de nous le faire croire, mais bien souvent à la conjonction de vœux politiques parfaitement contradictoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.*) Cela devait être dit pour la vérité de l'histoire.

Au demeurant, j'entends mener depuis quelques mois le féroce procès du scrutin proportionnel. Le pelé, le galeux serait responsable de tout ce qui arrive de déplorable dans ce pays.

Les modes de scrutin n'ont ni ces mérites ni ces inconvénients majeurs et, personnellement, je suis de ceux qui pensent qu'il faut, en effet, comme les barrages douaniers, en changer de temps en temps de telle sorte que les privilèges qui s'établissent à leur abri puissent être remis en cause. J'y vois en tous les cas un avantage considérable.

Bien sûr, allez-vous me dire, vous plaidez pour votre saint et c'est ce qui vous permet d'être ici ! C'est surtout ce qui permet à près de trois millions d'électeurs d'être représentés !

Il me semble en effet qu'il y a là une confusion de philosophie politique essentielle qui conduit à ne voir dans le système de scrutin qu'un moyen de créer une majorité pour soutenir le Gouvernement. Mais le Parlement a d'autres fonctions que celle-là, surtout dans une Constitution où la responsabilité de nommer le gouvernement a très précisément été confiée au Président de la République. Et il n'y a strictement rien de contradictoire à vouloir, comme les députés du Front national, à la fois un exécutif fort et un Parlement conscient de ses droits réels, ayant effectivement la capacité de légiférer, y compris de sa propre initiative, alors qu'il en est aujourd'hui parfaitement privé par les prérogatives gouvernementales, ayant aussi la possibilité de contrôler l'exécutif et l'administration. Croyez bien, monsieur le Premier ministre, que nous ne nous dispenserons pas de le faire et, à cette fin, d'utiliser tous les moyens mis à notre disposition par le règlement.

Mais la fonction du Parlement, c'est aussi, et peut-être surtout, de permettre la publicité du débat politique, lequel, de toute évidence, a intérêt à se passer ici plutôt que dans la rue. Qu'est-ce qu'un Parlement sinon - passez-moi l'image - une chambre de décompression des tensions politiques, économiques ou sociales, un endroit privilégié où l'on parle, où l'on discute et où les affrontements ont lieu de façon pacifique et réglementée, plutôt que de façon anarchique et violente à l'extérieur ? N'est-ce pas là une définition parfaitement démocratique du rôle du Parlement ?

Enfin, une de ses fonctions essentielles, qui remonte à ses origines mais qu'on semble avoir malheureusement oubliée dans la praxis des trente dernières années, est de consentir l'impôt. Or, progressivement, notre Parlement s'est laissé déposséder de cette prérogative puisque les dépenses sociales du secteur public lui échappent totalement et qu'il ne peut, en outre, exercer son droit d'acceptation ou de refus que sur 10 p. 100 du budget national, 90 p. 100 des dépenses publiques étant automatiquement reconduites par le système regrettable des services votés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.*)

Il convient donc de rendre au Parlement, dans le cadre constitutionnel qui est celui de la V^e République, les prérogatives qu'il a malheureusement, sous l'empire du fait majoritaire, consenti à abdiquer. Il y a lieu, mesdames et messieurs les parlementaires, d'entreprendre la reconquête des prérogatives du Parlement, dans l'intérêt même du fonctionnement des pouvoirs publics et de la nation tout entière.

Car nous ne sommes ici que les représentants du peuple, et une majorité arithmétique n'aurait pas de sens si elle ne reflétait la majorité de l'opinion publique. C'est la raison pour laquelle - je le dis à mon collègue le Président Giscard d'Estaing (*Sourires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) - je trouve précieux le raisonnement en vertu duquel il pré-

tendrait fonder la supériorité du scrutin majoritaire sur le scrutin proportionnel par le fait que le premier permettrait à des élus d'obtenir une représentation double ou triple de ce qu'elle devrait être au prorata de leur nombre de voix. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)*

D'ores et déjà, les députés de mon groupe représentent chacun 77 000 électeurs, alors que ceux de l'U.D.F. et du R.P.R. n'en représentent que 43 000 et les députés socialistes que 41 000. Ainsi, dans un système dont pourtant vous vous plaignez, messieurs de la majorité, nous avons déjà été particulièrement désavantagés. Alors, que souhaitez-vous ? Que les voix que nous représentons soient, comme dans les années précédentes, contraintes de s'investir dans vos candidats ?

M. André Billardon. Pas les nôtres !

M. Henri Emmanuelli. Regardez de l'autre côté de l'hémicycle !

M. Jean-Marie Le Pen. Autrement dit, vous voulez bien de nos voix, mais vous ne voulez pas de nos députés !

Eh bien, moi, je crois à la supériorité du système politique qui permet de refléter le plus exactement possible l'opinion des citoyens. Et ce n'est pas là, messieurs de la majorité, un vœu de circonstance. Si vous vous reportez aux actes de fondation de notre mouvement en 1972, vous constaterez que la revendication de la proportionnelle y figure déjà comme un moyen de participer activement et utilement à l'équilibre des pouvoirs publics.

Le fait que nous nous trouvions là en accord avec les communistes et avec les socialistes n'en constitue pas pour autant une collusion. J'ai connu et je connais encore sur vos bancs des gens qui n'ont pas toujours professé la même opinion sur ce sujet ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Front national. - Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Hugues Colonna. C'est le moins que l'on puisse dire !

M. Jean-Marie Le Pen. Je m'inquiète, monsieur le Premier ministre, de voir que vous avez rangé cette question au premier rang des préoccupations du Gouvernement. Vous nous avez dit l'autre jour, dans votre brève intervention à la conférence des présidents, qu'en quelque sorte le temps pressait, et que cela justifiait précisément le recours aux ordonnances. Si nous ne sommes pas opposés par principe aux ordonnances...

M. André Labarrère. Vous attendez le découpage !

M. Jean-Marie Le Pen. ... nous pensons qu'elles doivent être strictement limitées à des cas d'extrême urgence. Or, s'il nous paraît d'extrême urgence de relancer la machine économique, il ne nous paraît pas d'extrême urgence de définir la prochaine loi électorale.

N'est-ce pas là d'ailleurs, mesdames et messieurs de la majorité, une démarche bien imprudente ? Vous devriez méditer la triste expérience de nos collègues socialistes qui ont élaboré une législation électorale relative aux régions en espérant, bien sûr, qu'elle leur permettrait de contrôler l'espace régional. Entre-temps, les électeurs avaient changé d'idée, et - outre-mer compris - vingt-deux régions ont échappé aux socialistes et aux communistes.

La même aventure, monsieur le Premier ministre, pourrait arriver demain à votre éventuelle majorité. D'abord, parce que cela s'est déjà produit : vous avez déjà été battus, et largement, selon le mode de scrutin majoritaire, qui a permis à un seul des partis de gauche d'obtenir une large majorité à l'Assemblée. Ce qui est survenu hier pouvant se reproduire demain, sachez, mesdames et messieurs de la majorité, que vous n'achèterez pas un billet gagnant avec certitude en votant la loi que vous demandez de voter le Gouvernement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Front national. - Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

En outre, il apparaît très évident que le parti de M. le Premier ministre et de M. le président de l'Assemblée nationale a bon appétit ! *(Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* La tentative d'unification qu'il va - à n'en pas douter - s'efforcer de conduire, ne pourra bien sûr se faire qu'au détriment des plus faibles. J'invite donc ceux-ci à réfléchir.

Je sais bien, au demeurant, qu'en matière politique il ne faut jamais céder au désespoir. Quand j'ai siégé pour la première fois dans cette assemblée, on y trouvait un parti auquel

vous aviez déjà adhéré, me semble-t-il, monsieur le Premier ministre, et que vous présidiez, monsieur le président de l'Assemblée *(Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste)*, celui des républicains sociaux, parti insigne et qui avait retiré du patronage du général de Gaulle un certain lustre, sous le nom de R.P.F. Eh bien, en 1956, ce parti avait obtenu 400 000 voix dans l'ensemble du pays et n'était représenté ici que par une vingtaine de députés, qui ne devaient d'ailleurs leur présence qu'à la proportionnelle ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Front national. - Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

C'est vous dire que si le désespoir est une sottise absolue en politique, l'espoir absolu en est une aussi. J'espère donc qu'il se trouvera, puisque la question de confiance est posée sur ce sujet, une majorité pour refuser au Gouvernement le blanc-seing qu'il nous demande.

Car enfin, puisqu'il n'y a pas de nécessité absolue, pourquoi se précipiter ? Nous venons à peine d'être élus, sinon pour cinq ans, comme le voudrait la théorie, tout de même pour deux ans, à moins que M. le Premier ministre ne se soit laissé intoxiquer par la campagne selon laquelle le parti socialiste aurait loué des panneaux pour le mois de juin ! *(Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Si M. le Premier ministre a pour le Parlement l'estime et le respect qu'il affirme et s'il juge digne d'une majorité dans cette assemblée, pourquoi ne laisse-t-il pas les parlementaires définir eux-mêmes démocratiquement les modalités d'un nouveau mode de scrutin ? Vouloir en revenir au scrutin que l'on croit le plus favorable ne peut apparaître, à mon sens, que comme vraiment trop intéressé. Et puis, monsieur le Premier ministre, qui vous assure que les électeurs du Front national - qui ne viennent pas tous des rangs de la droite, qui, pour nombre d'entre eux, sont issus des milieux populaires et votaient naguère socialiste ou communiste - voteront pour vous demain, surtout s'ils sont indignés de se voir priver d'une légitime représentation à l'Assemblée nationale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)*

Ce sujet est essentiel parce qu'il indique l'état d'esprit dans lequel le Gouvernement aborde la nouvelle législature. Pour une matière apparemment aussi importante, c'est au moyen d'un procédé des ordonnances qu'il recourt. C'est un moyen facile qui, conjugué avec l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, aboutira en quelque sorte à renvoyer cette assemblée aux champs !

Vous affirmez, messieurs de la majorité, que vous préférez le mode de scrutin qui fait élire directement le député par les électeurs. Selon moi - et j'espère en défendant cette opinion n'offenser aucun de mes électeurs - s'il est vrai, comme l'a très joliment déclaré en d'autres temps notre doyen, président d'un jour de l'Assemblée nationale, M. Frédéric-Dupont, que les députés sont les relations des gens qui n'en ont pas, s'il est vrai que le rôle d'assistante sociale qu'on leur fait jouer ne les déconsidère pas, il n'en reste pas moins que ce rôle-là ne peut être rempli qu'au détriment d'une fonction bien plus essentielle, la fonction parlementaire précisément, qui consiste non seulement à légiférer, mais encore à contrôler. Je dis très franchement à mes électeurs que je dois faire d'abord ce que j'ai à faire ici et que ces deux fonctions ne se concilient pas. Je leur dis que, dans le système électoral qui est aujourd'hui le nôtre, le député peut remplir sa mission plus complètement qu'il ne le faisait auparavant, tant il est vrai qu'il n'embêtait pas le Gouvernement pendant qu'il était occupé à assurer sa réélection et à faire, en quelque sorte, les « commissions » de ses électeurs. Je leur dis que les électeurs doivent être défendus dans la ligne politique du pays.

J'en viens, monsieur le Premier ministre, à votre programme. Nous aurons tout le temps - même s'il doit être limité - de discuter, au fur et à mesure, de vos propositions. Mais, en vous écoutant tout à l'heure, j'ai ressenti une double impression. J'ai cru d'abord, en fermant les yeux, entendre un des orateurs du Front national, au moins pour une partie de votre discours. *(Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* J'ai eu ensuite le sentiment que vous tentiez une deuxième campagne électorale, peu assuré que vous êtes d'avoir une majorité.

Permettez-moi en effet de revenir très brièvement sur les résultats électoraux ; ils ont été d'importance et devraient s'imposer à nous. D'abord le parti socialiste, tracté par l'influence présidentielle, a progressé de 24 à 31 p. 100.

M. Henri Emmanuelli. 32 p. 100 !

M. Jean-Marie Le Pen. C'est un beau succès pour le parti socialiste, c'est une sanglante défaite politique pour le Président de la République ! Et je réitère ici ce qui fut le thème de la campagne électorale du Front national et même de quelques autres, qui semblent l'avoir oublié depuis. Nous avons dit qu'à partir du moment où le Président de la République s'engageait dans la campagne électorale, à partir du moment où il n'était plus le Président de tous les Français, mais le Président des socialistes - ce qu'à Dieu ne plaise ! - il devrait bien sûr tirer les conséquences du résultat des élections.

Or le résultat des élections, c'est d'une part que M. le Président de la République n'a obtenu les voix que de trois Français sur dix et, d'autre part, que vos amis, monsieur le Premier ministre, n'ont obtenu les voix que de quatre Français sur dix, ce qui est loin de faire une majorité dans le pays. Ils n'ont même pas obtenu la majorité dans cette assemblée, même si une certaine complaisance de M. Joxe l'a laissé croire à la télévision le premier soir. En effet, la majorité absolue est de 289 sièges et vous n'en détenez que 277. Tous les autres députés, y compris les non-inscrits que vous revendiquez déjà le soir même, ont été élus contre vos candidats. Dans la mesure même où vous aviez défini les conditions de votre succès en affirmant que vous entendiez comptabiliser les seules voix du R.P.R. et de l'U.D.F., c'est-à-dire les deux partis ayant signé la plate-forme de Gouvernement, vous n'avez pas obtenu la majorité.

Il est vrai néanmoins, comme un certain nombre de commentateurs de droite commencent à s'en apercevoir, qu'il y avait une majorité, une majorité anti-marxiste qui s'est manifestée contre le socialisme, une majorité qui, sans doute, aurait pu appuyer une partie des mesures que vous préconisez. Du reste, je vous le dis, à l'avance, elle ne s'en privera pas. Chaque fois que nous estimerons que cela va dans le sens de l'intérêt du pays, nous nous réserverons le droit de voter telle disposition, de l'amender ou, au contraire, de la combattre et de la rejeter.

Mais nous n'acceptons pas, monsieur le Premier ministre, que vous ayez, en quelque sorte, bravé le pays en nous frappant d'une espèce d'apartheid politique, matérialisé de façon naïve, hier, par le fait que les bancs qui nous entouraient n'étaient pas occupés, comme si vous pensiez que nous puissions transmettre le S.I.D.A. ! - un S.I.D.A. politique, s'entend, car j'espère que dans ce domaine, nous sommes au-dessus de tout soupçon ! (*Rires sur divers bancs.*) Tant il est vrai que ce genre d'accusation ne nous a pas été ménagé durant toute la campagne.

Monsieur le Premier ministre, en vous privant des voix du Front national, en jetant contre nous l'exclusive et, dans une certaine mesure, ce que vous croyez être l'opprobre, vous avez choisi un gouvernement de minorité, peut-être pas arithmétiquement dans cette enceinte, mais politiquement dans le pays. Or, vous le savez bien, pour arracher la France à son déclin et aux menaces effrayantes qui pèsent sur son avenir, il eût fallu procéder à la mobilisation du pays. Tout le pays s'attendait à être mobilisé.

Il faut d'ailleurs souligner qu'après mai 1981 les premières réactions ne sont pas venues des milieux politiques ou syndicaux, mais des profondeurs du pays : les manifestations estudiantines de 1983 se sont faites malgré les syndicats d'obédience R.P.R. et U.D.F. ; les deux grandes manifestations de Versailles et de Paris en faveur de l'école libre n'ont rien dû aux milieux politiques et l'émergence du Front national, qui a été la seule innovation politique, s'est produite en dehors du monde politique.

Cela ne vous fait-il pas comprendre que notre système de représentation est coupé du réel ? C'est au pays qu'il faut demander la confiance. C'est à travers nous, grâce à nous, que vous pouvez l'obtenir. Il faudrait d'ailleurs une très large majorité, compte tenu des problèmes qui se posent.

Or vous avez axé votre programme effectif, c'est-à-dire celui que vous allez nous proposer dans les semaines qui viennent, sur le sujet économique. C'est celui que vous affectonnez, même pour en débattre avec M. Fabius. Pourtant, si important soit-il, si graves soient les problèmes du chômage et de l'appauvrissement économique des Français, est-ce là le principal ? Ce domaine doit-il avoir l'exclusivité de vos préoccupations ? Il nous paraît qu'il y a des sujets d'immédiate encore plus graves que les questions économiques : l'immigration, la dénatalité, qui en est d'ailleurs l'une des prémisses, l'envahissement du domaine national par la

bureaucratie étatique et tyrannique, l'insécurité ô grandissante qui n'est pas un phénomène exclusivement de notre temps mais qui est, en quelque sorte, un symptôme de maladie, de dissociation grave de nos disciplines nationale, sociale, familiale.

Pourtant vous n'avez pas nommé de ministre de la famille. Vous n'avez pas non plus nommé de ministre de l'immigration. Pense-t-on qu'en cassant le thermomètre, on va faire tomber la fièvre ? Si nous avons eu un mérite, qui est d'ailleurs maintenant à peu près reconnu, c'est bien celui d'avoir brisé les tabous qui entouraient l'étude d'un certain nombre de problèmes. Ceux de la dénatalité et de l'immigration, mesdames, messieurs, conditionneront l'avenir de notre pays avant la fin du siècle. La dénatalité frappe d'ailleurs la France et l'Europe, et je n'accepte pas, monsieur l'ancien Président de la République, monsieur Giscard d'Estaing, que vous ayez dit que l'Europe était absente du débat politique. Elle a peut-être été absente des débats de l'U.D.F. et du R.P.R., mais je puis vous assurer que je n'ai jamais prononcé un discours sans marquer le parallèle étroit qui existait entre le destin de l'Europe et le destin de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.*)

J'ai sans cesse souligné que nous ne pourrions pas nous sauver seuls et que, si nos arrière-grands-pères avaient pu se féliciter de savoir que le taux de natalité n'est plus que de 1,3 en Allemagne fédérale, cette constatation est aujourd'hui catastrophique à nos yeux. En effet, il est évident qu'il n'y aura pas de France libre s'il n'y a pas d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne libres, car nous serions alors complètement tournés.

Le phénomène essentiel est bien celui sur lequel nous avons insisté, peut-être exagérément selon certains, peut-être avec maladresse selon d'autres, ce qui a parfois été exploité, alors que, très sincèrement, je vous le dis, mes chers collègues, nous ne sommes ni xénophobes, ni racistes. Nous comptons dans les rangs de notre mouvement, y compris aux échelons de la direction, des Français de toutes races, de toutes religions et de toutes couleurs, des Français naturalisés et des Français dont les ascendants étaient d'origine étrangère. Ce qui nous paraît essentiel pour définir la qualité de Français, c'est l'amour de la France, c'est la capacité à la servir, y compris d'ailleurs, quand cela est exigé par l'histoire, en lui donnant sa liberté ou sa vie.

Or, si notre courbe démographique continue de décliner - et de sérieuses raisons nous incitent à le penser - si aucun remède énergétique n'est apporté, la politique que vous avez définie, monsieur le Premier ministre, sera très insuffisante pour redresser la situation.

En ce qui concerne l'immigration, il faut tenir compte de l'explosion démographique que connaissent les pays du tiers monde. Vous ne devez donc pas, mes chers collègues, analyser ce problème dans une vue statique en ne tenant compte que des millions d'étrangers présents dans notre pays, mais dans une vue dynamique, dans un *continuum*, en essayant de deviner l'avenir, car gouverner c'est prévoir.

L'Afrique du Nord comptait 20 millions d'habitants, il y a vingt ans. Elle en a aujourd'hui 55 millions et elle en comptera 100 millions dans quinze ans, dont plus de la moitié auront moins de dix-huit ans. Le même phénomène touchera en même temps l'Afrique noire, l'Egypte, la Turquie, le Bangladesh, l'Inde, la Chine.

Voilà, mesdames, messieurs, le problème essentiel qui se pose à notre civilisation, à notre continent, à notre pays. Détourner les regards de cette réalité serait malheureusement manquer à nos obligations.

M. le président. Monsieur Le Pen, veuillez conclure.

M. Jean-Marie Le Pen. Monsieur le président, tous les orateurs qui m'ont précédé ont dépassé leur temps de parole, le président Giscard d'Estaing de quarante minutes, M. Jospin de dix minutes et je n'ai rien dit.

M. le président. Nous voudrions, si possible, lever la séance à dix-neuf heures. Vous avez d'ailleurs déjà dépassé votre temps de parole.

M. Jean-Marie Le Pen. Monsieur le président, s'il y a un impératif qui touche au confort de mes collègues, je vais me faire une douce violence pour conclure ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Front national. - Sourires sur divers bancs.*)

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la dénomination même de notre mouvement montre bien que nous accordons une importance essentielle à la notion de nation. Il y a des communistes, il y a des socialistes, il y a des libéraux ; nous, nous sommes avant toute chose des nationaux, c'est-à-dire des gens qui font passer au premier rang l'intérêt de la France et des Français. Lorsque nous disons « les Français d'abord », cela ne traduit absolument aucune hostilité et encore moins de la haine ou un sentiment de violence à l'égard de ceux qui ne le sont pas. Mais il faut comprendre - et je suis convaincu que vous le comprenez tous et que nombre d'entre vous partagent cette opinion - que l'on doit d'abord rendre la justice à nos propres concitoyens, parce qu'il s'agit de leur pays, parce qu'il s'agit de leur patrimoine. On ne saurait témoigner de générosité, fût-elle inspirée par le plus grand idéal, si cela doit se faire à leur détriment, et d'abord au détriment des plus humbles et des plus pauvres.

Voilà, monsieur le Premier ministre, ce que je voulais vous dire. J'ai parlé sans me référer à un papier, parce que je pense qu'il s'agissait d'exprimer un sentiment intime. La confiance, cela ne s'écrit pas, cela ne se décrit pas, cela se ressent : on a ou on n'a pas confiance. Monsieur le Premier ministre, je n'ai pas confiance ! (*Mme et MM. les députés du groupe Front national se lèvent et applaudissent.*)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

2

DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SUR DES REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 185 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel notification de deux décisions de rejet relatives à des contestations d'opérations électorales.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces décisions sont affichées et seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

3

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, explications de vote et vote sur cette déclaration.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures trente.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,*

LOUIS JEAN

